



Le Mot du Maire

Les élus du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter cette revue municipale de juin « Entre Mer et Paluns » retraçant les principales actions de la commune.

La Municipalité a fait le choix de poursuivre ses efforts d'investissements, 7 millions 648 mille 844 euros qui sont essentiellement consacrés à une meilleure qualité de vie des Saintois.

Notre rigueur dans la gestion budgétaire nous permet de ne pas augmenter les impôts depuis 18 ans et cela se concrétise par un désendettement de 84,21 %.

Les travaux voient enfin leur aboutissement grâce à l'obstination des élus et l'excellent travail de l'ensemble de nos services communaux.

Le cinéma numérique au Relais Culturel a ouvert ses portes le 11 mai dernier.

La dernière tranche de la promenade du bord de mer, avec la création de 400 places gratuites de stationnement pour les véhicules légers et 100 places payantes pour les camping-cars, est bientôt achevée.

La rénovation des arènes permettra à l'étoile de la bouvine saintoise de briller d'un éclat encore plus grand.

Nous avons choisi un nouveau mode d'informations performant avec des panneaux électroniques dernière génération.

J'ajouterai l'excellente gestion de la S.E.M.I.S. qui a, cette année, investi près d'un million d'euros pour l'amélioration de l'accueil touristique et notamment de l'hôtellerie de plein air.

Avec les tempêtes d'octobre 2012 et de mars 2013, la lutte contre l'érosion marine est une priorité.

Le conseil municipal reste déterminé à ne pas accepter que les services de l'Etat lui imposent un P.P.R.I., Plan de Prévention des Risques d'Inondations, vitrifiant notre territoire communal, et dont dépend le futur P.L.U., Plan Local d'Urbanisme.

Le Printemps pluvieux et froid a pénalisé l'économie de la station et a contraint d'annuler de nombreuses festivités.

Nous espérons, à présent, que le soleil rayonnera longtemps dans notre beau ciel de Camargue et apportera joie et réconfort dans le cœur de chacun, en cette période difficile de crise.

Après l'effervescence de la fête votive, la Féria du Cheval, le Salon du Livre et du Film Equestres, la Fête Virginienne, Camargue Plurielle, la Fête de la Saladelle, et bien d'autres manifestations compléteront le riche éventail des animations du village, tout l'été.

Saintoises, Saintois,

Soyez assurés de mon dévouement et de ma profonde détermination, avec tous les élus, à la valorisation et à la défense de notre patrimoine, et de mon intense attachement à notre Capitale Camarguaise que j'aime.

Roland CHASSAIN

*Maire des Saintes Maries de la Mer, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône,
Ancien Député, Chevalier de la Légion d'Honneur*

Sommaire



■ LE MOT DU MAIRE	Page 01
■ C'ÉTAIT EN DÉCEMBRE	Page 03
• Pèlerinage de décembre	
• Cérémonie de la Sainte-Barbe	
• Repas de Noël des seniors	
• Arbre de Noël des enfants de la garderie et de la maternelle	
• Arbre de Noël des enfants des employés municipaux	
• Départ à la retraite	
• Colis de Noël pour les seniors	
• Colis de Noël du Conseil Général	
• Marché de Noël	
• Promenade en calèche	
• Crèche vivante	
• Abrivado aux flambeaux	
■ C'ÉTAIT LE 31.....	Page 14
• Embrasement de l'Hôtel de Ville	
■ CONSEIL MUNICIPAL DU 17.12.2012.....	Page 16
■ VIE AU VILLAGE	Page 26
• Abrivado du 1 ^{er} janvier	
• Pastorale Riboun	
• Vœux du Maire à la population et aux associations	
• Vœux du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises	
• Préparation du pèlerinage d'octobre 2013	
• Bébés, noces d'Émeraude, d'Or et de Diamant	
• Coup de cœur pour Arlette Bertello	
• Village fleuri	
• Réunions des hameaux	
• Camagri	
• Le costume d'Arles avec l'association Mantenènço	

• Carnaval	
• Journée de l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre	
• Tournoi de futsal	
• Trophées de la Bouvine Saintoise et présentation de la temporada 2013	
• Tournoi de judo	
• Pâques Camarguaises	
■ CONSEIL MUNICIPAL DU 15.04.2013.....	Page 51
■ VIE AU VILLAGE	Page 64
• Nicolas BOYER à l'honneur	
• Soirée cabaret	
• Voitures américaines	
• Fête des Jeunes	
• Vide-grenier	
• Spectacle au centre aéré	
■ 6 ^e RAID DES SABLES	Page 74
■ VIE AU VILLAGE	Page 78
• Jean-Claude GAUDIN en visite	
• Cérémonie commémorative du 8 mai	
• Journée Henry Aubanel	
• Inauguration du cinéma numérique	
• Culture gitane	
■ PÈLERINAGE DE MAI.....	Page 82
• Journée Baroncellienne	
• Incivisme	
■ TRAVAUX	Page 88
• Travaux d'aménagement hydraulique	
• Rénovation du rond-point Pastré	
• Nouvelles bennes	
• Vidéo-protection	
• Grand Radeau	
• Cabane du Parc	
• Nouveau parking	
• Promenade du bord de mer	
• Arènes	
• Pose de l'étoile aux Arènes	
• Panneaux électroniques	
■ ENVIRONNEMENT	Page 97
• Marché aux fleurs	
• Entretien des espaces verts	
• Fleurissement du village	

- Campagne «Fleurir la commune»
Résultat du concours municipal 2013
- Coupe des roseaux
- Le mikado de KAWAMATA
- Coups de mer
- Les contrôles sanitaires des eaux de baignade de nos plages pendant l'été 2012
- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations

■ SEMIS	Page 104
• Conseil d'Administration de la S.E.M.I.S. du 5 juin 2013	
• Stratégie globale de la S.E.M.I.S. 2014-2016	
• Camping de la Brise	
• Camping du Clos du Rhône	
■ VIE AU VILLAGE	Page 108
• Naissance d'une étoile de la Bouvine	
• Championnat de France de barbecue	
• Journée des employés municipaux	
• Recensement	
• Transport scolaire	
• Fête votive	
■ BLOC NOTES	Page 112

Saintes Maries de la Mer
Capitale de la Camargue
Entre Mer et Paluds

Journal d'informations municipales n° 43
Juin 2013

Mairie des Saintes Maries de la Mer:
Tél. : 04 90 97 80 05 - Fax : 04 90 97 70 03

Directeur de la publication : Philippe FOURCOUX
Rédacteur : Annelise CHEVALIER

Photos : Mairie - Christiane MARTIN - Alain JALABERT

Exécution et impression : Pure Impression - Mauguio
Reproduction interdite - Modèle Déposé.
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2013

Pèlerinage de décembre

Le froid n'a pas découragé les pèlerins et les membres de la Confrérie des Saintes de commémorer, comme tous les premiers week-ends de décembre, la découverte et l'élévation des reliques des Saintes Maries en 1448.

La procession nocturne aux flambeaux s'est déployée dans les rues du village depuis la Croix de Jérusalem jusqu'à l'Église pour une veillée de prière.



Procession dans la foi et dans le froid

L'était en décembre

Cérémonie de la Sainte-Barbe

La cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée au centre de secours en présence du Sous-Préfet d'Arles Pierre CASTOLDI, de Monsieur le Maire Roland CHASSAIN, des élus du Conseil Municipal, du Colonel Jean-Louis FERRES et du Lieutenant Pierre JEANJEAN.

Les sapeurs-pompiers, pompiers volontaires et membres de la S.N.S.M., accompagnés de leur famille, ont assisté au dépôt de gerbes en souvenir des disparus puis à la remise des diplômes et médailles.

Le Lieutenant JEAN-JEAN a été élevé au grade de Lieutenant de 1^{ère} classe.



Le Médecin-Commandant Jean-Pierre ALENGRIN a été élevé au grade de Lieutenant Colonel Honoraire. Toutes nos félicitations !



Repas de Noël des seniors

Chaque année, c'est une tradition au Relais Culturel. Le repas offert par la Municipalité aux seniors donne lieu à un joli moment de convivialité. Accueillis par Monsieur le Maire Roland CHASSAIN, les élus et la présidente du Regain Saintois Mireille AUMAÎTRE, les convives se sont délectés du repas concocté par Vincent ROUZAUD de Camargue Traiteur tandis que le groupe Play Musette animait la soirée.



Dans la convivialité et la bonne humeur



L'était en décembre

Arbre de Noël des enfants de la garderie et de la maternelle

Les bambins de la garderie et ceux de l'école maternelle se sont rendus au Relais Culturel pour assister à la distribution des cadeaux par le Père Noël. Chansons, musique et danses, soigneusement préparées par les enseignants dont nous saluons le travail, ont régalé les parents avant que les tout-petits puissent recevoir leurs jouets et profiter du goûter offert par l'association des parents d'élèves.



La convoitise des enfants



Fabrice Marty, un directeur qui s'investit





À la découverte de leurs jouets



Un professeur des écoles très actif



L'était en décembre

Arbre de Noël des enfants des employés municipaux

Le Père Noël est revenu peu de temps après pour gâter les enfants du personnel communal. Au Relais Culturel, petits et grands ont reçu cadeaux, bons d'achat et friandises. Les élus ont participé joyeusement à la distribution.



Un Père Noël généreux

Départ à la retraite

Au cours du repas de fin d'année offert par la municipalité aux employés de la commune et de la SEMIS, trois départs ont été fêtés. Un hommage a été rendu par Monsieur le Maire Roland CHASSAIN, entouré des élus, aux nouveaux retraités.



Colette VILLEVIEILLE a pris ses fonctions comme aide cuisinière à la cantine de l'école communale en 1974. Puis agent d'entretien, c'est auprès des enfants de l'école maternelle qu'elle a poursuivi sa carrière dans la collectivité. Le temps de la retraite lui permet de s'investir encore plus dans l'Amicale du Personnel, le Groupe Baroncelli et l'association La Patte sur le Cœur.

Georges DURAND a été employé aux services techniques de la commune pendant 38 ans. Il a évolué dans différents domaines tels que la peinture, la menuiserie, l'électricité pour finir sa carrière comme Agent de maîtrise principal. Sapeur-pompier volontaire, il est aussi membre de la société de chasse La Santenco.

Francis DEBAIG a travaillé trois ans aux services techniques de la commune, après 35 années d'expériences dans le secteur privé. Directeur adjoint de François ROCHE, il a su se faire apprécier par sa gentillesse, ses compétences et sa disponibilité.

Bonne retraite à tous et qu'ils puissent pleinement profiter de ce temps libre.



C'était en décembre

Colis de Noël pour les seniors

Les seniors de plus de 70 ans ont reçu la visite de Monsieur le Maire et des élus pour recevoir leur colis de Noël. Ce sont 425 colis qui ont été distribués. Un geste très apprécié de tous nos anciens.



Christelle AILLET, adjointe, a rendu visite à Roger et Raymonde VINCENT.

Colis de Noël du Conseil Général

Le Maire, Conseiller Général Roland CHASSAIN et les élus se sont également rendus au foyer du Regain Saintois pour remettre des colis de Noël du Conseil Général des Bouches-du-Rhône aux membres de l'association, en présence de la présidente Mireille AUMAÎTRE. En période de fêtes, nos seniors ne sont pas oubliés !



Des après-midis bien remplis

Marché de Noël

Succès grandissant pour le marché de Noël organisé par la Municipalité sur la place des Gitans. Durant trois journées, les animations de danses et de musiques se sont succédé pour le plus grand bonheur des exposants, installés dans leurs petits chalets, et des nombreux visiteurs.





Dégustation



L'Estrella de Cuba a animé le marché de Noël



L'était en décembre

En période de fêtes de fin d'année, le village est en pleine effervescence. Les nombreuses animations proposées par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises, le club taurin Mireille et les commerçants mettent ruelles et places en ébullition. Et c'est toujours avec joie que petits et grands croisent de bien sympathiques personnages sortis tout droit de l'enfance ou de l'imaginaire.



D'un Père à l'autre



Café et vin chaud



Fin d'année sur un rythme endiablé

Promenade en calèche

Le Père Noël ne manque jamais ce rendez-vous et sa calèche est mise gratuitement à disposition des Saintois et des visiteurs pour une petite balade hivernale dans les rues du village.



Crèche vivante

Cette tradition de la pastorale et de la crèche vivante est redevenue une bien belle réalité avec la complicité du Père Marc PRUNIER et des Saintois. Petits bergers et villageois ont entouré un petit Jésus déjà bien alerte. Merci aux organisateurs, aux habitants et aux paroissiens pour leur participation à cette messe de minuit.



Abrivado aux flambeaux

Aux Saintes, l'année se termine comme elle avait commencé, avec les gardians, les chevaux et les taureaux. Un coup de chapeau aux gardians de la manade des Baumelles.





Embracement de l'Hôtel de Ville

Puis vint le moment de l'embracement de l'Hôtel de Ville, toujours féérique et spectaculaire sur des airs de musique taurine, suivi d'un grandiose feu d'artifice pour dire adieu à 2012. La foule rassemblée devant la mairie s'est ensuite rendue au Relais Culturel où, comme de coutume, le champagne coulait à flots, servi avec le sourire par Monsieur le Maire et l'ensemble des élus.





L'année 2012 s'est clôturée en lumière





Etait présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Monsieur Raymond FELINE qui donne mandat de vote à M. le Maire, de Monsieur André MAUGET qui donne mandat de vote à Madame Geneviève BOESPFLUG, de Monsieur Paul-Marie ALZAS qui donne mandat de vote à Monsieur Frédéric GIBERT, de Monsieur Patrick PAC qui donne mandat de vote à Monsieur Stéphan BEDOT et de Monsieur Daniel ARNAUDET qui donne mandat de vote à Monsieur Eric VICENTE.

Secrétaire de Séance: Mademoiselle Nadège VERO MAUGER.

M. le Maire excuse M. Pierre JORAJURIA, trésorier municipal.

M. le Maire

Avant d'ouvrir la séance de ce dernier conseil municipal de l'année, je voudrais que nous rendions un hommage particulier à des personnes qui nous ont quittés et qui ont œuvré pour la commune et la Camargue.

C'est avec tristesse que nous avons accompagné

à sa dernière demeure **Pierre-Antoine SALMOCHI**. Après un parcours exceptionnel qui l'a conduit de Sciences Po et de l'Ecole Nationale d'Administration au cabinet du ministère des finances avec le Président Valéry Giscard d'Estaing, Pierre-Antoine SALMOCHI a effectué la majeure partie de sa carrière au service de l'Etat, dans les services des douanes où il a atteint le grade de Directeur général adjoint, puis à la direction générale des impôts où il terminera sa carrière comme Trésorier Payeur Général des Bouches-du-Rhône. Homme remarquable, il a reçu de nombreuses et hautes distinctions: Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports, Palmes Académiques, Croix de Guerre, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier de la Légion d'Honneur...

Retiré aux Saintes-Maries à sa retraite, refusant l'inactivité, ce brillant serviteur de l'Etat s'est impliqué activement dans la vie du village. Membre de nombreuses associations, il s'est investi de manière marquante au sein du Conseil Municipal, en qualité de délégué aux finances, et au sein de la SEMIS dont il fut le vice-président de 1995 à 2008. Son action au service de la commune et ses conseils avisés ont contribué au redressement financier de la commune et de la SEMIS et ont vu leurs consécutions par l'obtention de la Marianne d'Or de la gestion financière des collectivités décernée par le Ministère des finances.

Je voudrais que nous ayons une pensée pour le père **Marino GIACOMETTI**, plus connu sous le nom du «Curé de la Camargue». Mainteneur de nos traditions, amoureux de la nature, de la Camargue et des Camarguais, il fut curé du Sambuc, d'Albaron et de Gageron, et administrateur de l'église de Salin de Giraud. Ses liens familiaux avec les Saintes-Maries étaient très forts.

Ayons également une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés dernièrement.

Je vous demanderai de bien vouloir observer une minute de silence.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 25 Septembre 2012.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés
COMPTE RENDU DE GESTION DES OPERATIONS DELEGUEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur: M. le Maire

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-87: TARIFICATIONS POUR LA SEMIS. ANNEE 2013.

Rapporteur: M. le Maire

Les tarifs de location de l'hôtellerie de plein air ont légèrement évolué.

En revanche, les tarifs de stationnement des camping-cars ont progressé de 9,50 € à 10 € par jour et les parkings de 3,50 € à 4 € la journée.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-88: TARIFICATIONS COMMUNALES. ANNEE 2013.

Rapporteur: M. le Maire

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-89: SUBVENTION AU COMITE D'ORGANISATION DES FETES SAINTOISES.

Rapporteur: Jean-Pierre ALENGRIN

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-90: CONVENTION DE GESTION DES GITES A CHIROPTERES. SITES DU MAS DE LA CURE ET DU MAS DE TAXIL.

Rapporteur: Roger DE MURCIA

Par courrier du 10 Octobre 2012, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres nous a transmis la dernière version de la convention de gestion des gites à chiropères pour les sites du Mas de la Cure et du Mas de Taxil.

Cette convention concerne la mise en application

du programme européen LIFE+ Nature consacré à la protection d'espèces protégées et prioritaires, selon les Directives européennes «Oiseaux» (79/409/CEE) et «Habitats» (92/43/CEE), et engagé dans deux régions: Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Languedoc-Roussillon (LR) pour la période du 01 janvier 2010 au 31 mars 2014.

Ce programme a pour objectif d'assurer la conservation et la gestion intégrée de deux espèces de chauves-souris («chiroptères»), le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées, au travers de la protection des gîtes, de l'étude du régime alimentaire et des terrains de chasse. Il permet également d'assurer l'information et la sensibilisation du public aux enjeux liés aux chiroptères. Ce programme LIFE est enregistré auprès de la Commission européenne sous la dénomination LIFE+ Chiro Med 08/NAT/F/000473.

Les bénéficiaires du programme sont: le Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional de Camargue, le Groupe Chiroptères de Provence, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue gardoise, le Syndicat Mixte d'Aménagement, de Protection et de Mise en valeur des Gorges du Gardon, les Amis des Marais du Vigueirat et le Centre d'Etude Technique de l'Équipement en Méditerranée.

Les financeurs du programme sont: la communauté européenne, 50%, les bénéficiaires du programme, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL – Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL Languedoc-Roussillon, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région Languedoc-Roussillon et le Conseil Général du Gard.

Dans le cadre des plans de gestion des sites du mas de la Cure et du mas de Taxil dont la Commune est co-gestionnaire coordonnateur, des parties de bâtiments ont été retenues pour faire l'objet d'aménagements spécifiques ayant pour objectif de les rendre favorables à l'installation de colonies de mise-bas des espèces de chiroptères visées par le LIFE+ Chiro Med.

Ces aménagements, dont la pérennité sur 30 ans demandée dans le cadre du LIFE est garantie par les objectifs de préservation de la biodiversité du Conservatoire du littoral, nécessitent également un entretien et un suivi annuel pour vérifier l'état des installations mises en place, dénombrer et déterminer les chauves-souris qui ont pu s'y installer. La convention proposée doit permettre d'assurer ces objectifs.

M. le Maire

Cette délibération a été précédée de nombreuses réunions et mises au point avec le Conservatoire du Littoral. Seules des surfaces minimales ont été conservées pour les chauves-souris.

Elles n'impacteront pas l'avenir des bâtiments implantés sur les terrains appartenant au conservatoire de l'Espace Littoral ni les finances de notre commune.

Le programme LIFE sera financé par l'Europe, la Région et le Département.

Roger DE MURCIA

On est entrain de faire un programme pour aider et protéger les chauves-souris. Ces mêmes animaux, dans d'autres pays plus chauds, sont vecteurs de maladies.

Avec le réchauffement climatique et la montée des eaux, il ne faudrait pas qu'en surprotégeant cette espèce animale, cette situation ne se retourne contre les hommes.

Jean-Pierre ALENGRIN

En effet, la chauve souris transmet une maladie, la «Histoplasmose» qui atteint plusieurs

organes et notamment les poumons.

Eric VICENTE

En campagne, beaucoup de personnes se plaignent de la prolifération des chauves souris qui sont envahissantes et salissantes. De plus, aucune aide n'est accordée pour les désagréments causés.

M. le Maire

Merci messieurs pour l'ensemble des remarques. Nous avons eu de nombreuses réunions à ce sujet avec le Parc de Camargue et le Conservatoire du Littoral. Au Parc de Camargue, la commune a voté contre un programme de protection généralisée, ainsi que je l'ai fait au Conseil Général. Nous avons réduit au minimum l'application de la convention.

Voté à la majorité des membres présents et représentés

(4 contre: Roger DE MURCIA, Geneviève BOESPFLUG, Claudie BOURCIER, Nadège VERO-MAUGER)

(2 abstentions: Stéphane BEDOT, Jean-Pierre ALENGRIN)

2012-91: ADMISSIONS EN NON VALEUR.

Rapporteur: M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-92: CONTRATS POUR COUPES DE ROSEAUX.

Rapporteur: Frédéric GIBERT

Après la réunion de la commission municipale extraordinaire tenue le 29 Novembre 2012 en présence des Elus de la Commune, des représentants de la Société de Chasse «La Santenco», des représentants des pêcheurs et, des services techniques municipaux, il a été défini des zones de coupes et des délais de coupes.

Les zones de coupes ont été définies pour les saisons 2013 – 2016.

La coupe mécanique sera effectuée dans les secteurs suivants:

Lot 1 - Zone 1 – de la Digue de Poulain jusqu'à la roubine neuve et à la Pradette

Lot 2 - Zone 2 – de la Pradette jusqu'aux Saintes et à la baisse du Mazet

Lot 3 - Zone 3 – de Maguelone jusqu'au Grabi, Ginés, Pont de Gau et les Petites Launes

Le prix est établi de la façon suivante:

Lot 1: 4. 000, 00 Euros / an en 2015 et 2016.

Lot 2: 4.000, 00 Euros / an en 2015 et 2016.

Lot 3: 4.000, 00 Euros / an en 2015 et 2016.

Les entreprises lauréates de la consultation s'engagent sur les modalités suivantes:

Années 2013 et 2014: travaux d'entretien du marais à effectuer en liaison avec la commission municipale extraordinaire mais aucune redevance.

Années 2015 et 2016: travaux d'entretien du marais et paiement de la redevance. Les conventions sont conclues pour les saisons 2013 – 2016 du 15 Janvier au 15 Mars.

M. le Maire

Avec l'accord de la Santenco, 50% de la recette de la coupe des roseaux sera utilisé pour passer les roues cages dans les marais avec un suivi effectué par le Président et le bureau de la Santenco, ainsi que la commission extra municipale de la chasse.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-93: FERMETURE ANNUELLE DU CAMPING DE LA BRISE. AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur: Eliette SAMPIERI

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-94: ABSENCE DE VERSEMENT DE SUBVENTION POUR PORT GARDIAN. EXERCICE 2012.

Rapporteur: M. le Maire

Les temps ont bien changé par rapport à 1995, lorsque nous avons été élus pour gérer la commune. Nous versions des subventions de

compensation pour équilibrer le budget de la SEMIS.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-95: SUBVENTION AU TENNIS CLUB SAINTOIS.

Rapporteur: Nadège VERO MAUGER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-96: CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT «PRESENCE» AVEC ERDF.

Rapporteur: Stéphan BEDOT

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-97: REFORME DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS TERRITORIAUX. CREATION D'UNE PARTICIPATION FORFAITAIRE POUR LES GARANTIES SANTE LABELLISEES.

Rapporteur: M. le Maire

Après la parution du décret de 2011, j'ai tenu à ce que les agents ne soient pas pénalisés et puissent conserver leur niveau de protection sociale actuelle en sachant que les tarifs des mutuelles vont progresser, comme l'a annoncé la ministre du travail.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-98: MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ABSENTEISME.

Rapporteur: Alain MARTINEZ

M. le Maire

C'est un sujet qui a fait l'objet de nombreuses réunions. Il est regrettable de devoir prendre de telles mesures pour faire chuter l'absentéisme.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-99: DEFINITION DES QUOTAS PROMUS/ PROMOUVABLES POUR DIFFERENTES CATEGORIES D'AGENTS.

Rapporteur: M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-100: MODIFICATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.

Rapporteur: M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-101: APPROBATION DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA SEMIS.

Rapporteur: Geneviève BOESPFLUG

M. le Maire

Je reviendrai sur ce sujet dans les informations de M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2012-102: RENOUELEMENT DU BAIL DE CHASSE ACCORDE A LA SOCIETE DE CHASSE «LA SANTENCO».

Rapporteur: M. le Maire

Le bail 3, 6, 9 consenti à la Société de chasse « La Santenco » arrive à expiration le 31 décembre 2012.

Compte tenu de la gestion des terrains communaux et de la gestion cynégétique de qualité effectuée par la société de chasse, il est proposé à notre assemblée délibérante de reconduire dans les mêmes termes la location des droits de chasse que la Commune possède sur son domaine privé à la société de chasse « La Santenco ».

Ainsi, un nouveau bail sera conclu pour une période de 3, 6, 9 ans avec effet au 1^{er} Janvier 2013 et expirant au 31 Décembre 2021.

La gestion cynégétique sera assurée en concertation entre la Commune et la Société de Chasse.

Avant le vote de la délibération concernant le bail de chasse de la Santenco, je vous rappelle que la Commune effectue de très nombreux travaux qui bénéficient directement à la société de chasse.

Qu'il s'agisse de la mise à disposition du local communal de la rue Chateaubriand ou du

rendez vous de chasse du Grand Radeau, de la réfection des drailles et des chemins pour l'accès aux territoires de chasse, des travaux hydrauliques dans les marais, d'entretien des roubines, d'alimentation en eau des paluns, de la prise en charge directe des taxes sur l'eau de Voies Navigables de France, des factures d'électricité des stations de pompage ou du gardiennage du Grand Radeau, la Commune intervient chaque jour pour «la Santenco». Tout ceci représente des charges financières importantes.

Mais, nous devons remercier le Président Benjamin AUBERT, le bureau et la commission extra municipale de la chasse qui travaillent pour la préservation d'un territoire cynégétique que beaucoup nous envient.

Nous pouvons dire que la coopération entre la Santenco, le Conservatoire du Littoral, le Conseil Général et la Commune est exemplaire.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-103: RENOUELEMENT DU BAIL A FERMAGE DU GRAND RADEAU. CONSORTS RAYNAUD.

Rapporteur: M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-104: OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES AVANT L'APPROBATION DU BUDGET 2013.

Rapporteur: Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-105: DECISION MODIFICATIVE N°2. BUDGET COMMUNE 2012.

Rapporteur: Jean-Marie BOISSET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-106: TARIFICATIONS COMMUNALES. MARCHE DE NOEL 2012.

Rapporteur: Martine GONNET

M. le Maire

Je remercie la commune de Tarascon et son

Maire, Charles FABRE, pour le prêt des chalets. L'électricité et le gardiennage seront pris en charge par la commune.

Je souhaiterais que les élus viennent vendredi 21 décembre à la rencontre des commerçants qui participeront au Marché de Noël les 21, 22 et 23 décembre.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-107: TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE. ANNEE SCOLAIRE 2012 - 2013.

Rapporteur: Christelle AILLET

Il est porté à la connaissance du conseil municipal les instructions de la Préfecture des Bouches-du-Rhône concernant l'application du décret N° 2006-753 du 29 juin 2006 instaurant un nouveau régime de fixation des tarifs de repas de la restauration scolaire.

Ce nouveau régime précise que le prix de la restauration scolaire est fixé par la collectivité organisatrice du service sous la condition expresse que les prix ne soient pas supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration après application de certains critères de déduction fixée par le décret.

Au vu du prix actuellement pratiqué, il est proposé de réserver le service de la restauration scolaire aux enfants scolarisés dans les établissements de la commune, aux enseignants qui y exercent, et aux personnes participant à l'action éducative et sociale des établissements moyennant le montant de la participation «enfant» pour les mineurs et le montant de la participation «enseignant» pour les adultes.

Au vu du coût de revient du repas, des tarifs pratiqués antérieurement et des coûts pratiqués par d'autres collectivités communales voisines, il est proposé d'appliquer pour la cantine scolaire les tarifs suivants: Prix du repas pour les scolaires: 2,60€ - Prix du repas pour les

enseignants: 5 €.

M. le Maire

Les prix des repas des scolaires ont progressé de quelques centimes mais notre commune demeure très inférieure aux tarifs appliqués dans des communes voisines.

Je tiens à féliciter la société Elior pour la qualité des repas proposés aux élèves et à remercier les agents de la cantine scolaire. Je remercie les élus qui étaient présents au repas de Noël de l'école, coiffés du bonnet du Père Noël.

Il y avait cette année beaucoup d'enfants, impatients de voir le Père Noël qui est arrivé les bras chargés de friandises. Le directeur de la société Elior m'a fait l'éloge de la propreté du restaurant scolaire et de l'efficacité des agents communaux.

Jean-Pierre ALENGRIN

Il y avait surtout beaucoup d'enfants de l'école maternelle.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
2012-108: MOTION PROPOSEE A LA COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER PAR L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE. INTERCOMMUNALITE.

Rapporteur: M. le Maire

Considérant que le conseil municipal de la ville des Saintes Maries de la Mer a été élu avec plus de 84,21 % de participation, et qu'il estime avoir une légitimité suffisante pour exprimer au nom de la population des Saintes Maries de la Mer son opinion sur l'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône;

Considérant que le Gouvernement propose la création d'une métropole de Marseille qui intégrerait la commune des Saintes Maries de la Mer;

Considérant que cette réforme s'appliquerait dès 2014, sans préavis, sans projet, sans préparation

et sans même recueillir l'avis formel de la commune des Saintes Maries de la Mer ;
 Considérant que cette réforme induit la plus grande fusion d'intercommunalités jamais réalisée en France où les citoyens se perdraient dans une organisation administrative artificielle et coûteuse ;
 Considérant que cette métropole est six fois plus grande que la métropole lyonnaise ;
 Considérant que cette organisation territoriale dissout le sentiment de proximité et d'appartenance des populations à des villages et à des villes ;
 Considérant que les difficultés de la Ville de Marseille ne seront pas résolues par une organisation administrative des territoires ;
 Considérant que l'intercommunalité (à définir) constitue un niveau d'organisation territoriale bénéfique à la Commune des Saintes Maries de la Mer ;
 Considérant que le Préfet Laurent Théry, délégué par le Gouvernement de la France pour le projet métropolitain ne conduit pas une concertation avec les mairies, mais impose à la mairie des Saintes Maries de la Mer d'intégrer une métropole de Marseille ;
 Considérant que le Préfet Laurent Théry est à l'écoute des fonctionnaires locaux et ne l'est pas à celle des élus locaux ;
 Vu le projet du Gouvernement de l'Acte III de la décentralisation, annoncé par Monsieur le Président de la République comme une réforme à la carte fondée sur le dialogue et la confiance avec les élus locaux ;
 Vu que ce projet de loi de création de métropoles ne s'applique pas à Paris, mais s'appliquerait à Marseille ;
 Vu, à l'heure où le projet de loi s'écrit, les méthodes du Préfet Laurent Théry, pour imposer une métropole de Marseille à la commune des

Saintes Maries de la Mer ainsi qu'aux autres communes des Bouches-du-Rhône ;
 Vu l'opposition à ce projet de métropole, des maires de 93 communes des Bouches-du-Rhône ;
 Le Conseil Municipal des Saintes Maries de la Mer demande à Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, de retirer ce projet de loi sur la création d'une métropole de Marseille intégrant la commune des Saintes Maries de la Mer.
 En complément de cette motion, je reviendrai sur les propos tenus par le Président de la République, le 20 novembre dernier, lors de l'ouverture du Congrès des Maires de France.
 En faisant référence aux enjeux de l'intercommunalité, François HOLLANDE a indiqué que « Notre démocratie a besoin de la Commune » et que « le processus de l'intercommunalité est irréversible, il est souhaitable, il est nécessaire, à condition qu'il repose, comme cela a toujours été le cas, sur le volontariat » et qu' « on ne peut pas simplement définir des territoires par rapport à des enjeux électoraux ».
 Il a aussi été précisé que « chaque commune doit être représentée dans l'intercommunalité ».
 Si les engagements du Président sont tenus et respectés, le challenge de l'intercommunalité sera réussi.
 Mais nous, élus, à notre échelle, et moi, personnellement, en ma qualité de Maire de cette Commune-canton, je veillerai à ce que les particularités de la Camargue ne soient pas noyées dans une intercommunalité de circonstance, construite à la « va-vite », sans respect de nos traditions, de notre identité et de notre territoire.
 Je précise, qu'à ce jour, plus de 100 maires ont délibéré contre la création de la métropole de Marseille.
 Je précise que l'intercommunalité est un sujet

qui sera souvent à l'ordre du jour en 2013.
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
**2012-109: DEMANDE DE SUBVENTION
 AU CONSEIL REGIONAL
 ET AU CONSEIL GENERAL
 DES BOUCHES-DU-RHONE. ACQUISITION
 D'UN VEHICULE ELECTRIQUE.**

Rapporteur: Claudie BOURCIER
M. le Maire

Chaque année, la commune renouvelle le parc automobile des Services Techniques avec l'acquisition de véhicules électriques à économie d'énergie et non polluants pour la protection de l'environnement.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés
**2012-110: DEMANDE DE SUBVENTION
 AU CONSEIL GENERAL
 DES BOUCHES-DU-RHONE.
 PROGRAMME DE TRAVAUX SUR BATIMENTS
 COMMUNAUX. TRAVAUX DE PROXIMITE.**

Rapporteur: M. le Maire
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**INFORMATIONS
 DE MONSIEUR LE MAIRE**

Fêtes de Noël
 La période des fêtes de fin d'année est propice aux cadeaux. Aux Saintes, petits et grands en reçoivent au cours de cérémonies ou manifestations conviviales. Ainsi, des colis de Noël ont été offerts à tous nos seniors de plus de 70 ans. Un repas dansant leur a également été proposé par la Municipalité. Les enfants attendent avec impatience la venue du Père Noël les bras chargés de cadeaux. Ceux de la garderie, de la maternelle et de l'école primaire sont venus à sa rencontre au Relais Culturel. Les enfants du personnel communal et ceux des élus ont également reçu les leurs.
Programme des fêtes de Noël

Les illuminations ont retrouvé leur place dans les rues et places du village. La crèche provençale est exposée au Relais Culturel jusqu'au 23 janvier. Le marché de Noël, avec ses stands et ses animations, s'installera sur la place des Gitans du vendredi 21 au dimanche 23 décembre.

Des animations dans les rues du village, avec dégustation de vin chaud, balade à poney, château gonflable, cabane du Père Noël, feront la joie des petits et des grands.

Sans oublier la parade du Père Noël, en calèche, avec ses peluches, le 24 décembre.

La messe de minuit avec la crèche vivante animera l'église le 24 décembre. L'abrivado aux flambeaux se fera le 30 décembre à 18 h, suivie, le 31 décembre à 19 h, de l'embrasement de l'Hôtel de Ville et du vin d'honneur au Relais Culturel.

Vidéo-protection

Le local de vidéosurveillance vient d'être terminé et plusieurs caméras sont déjà opérationnelles dans notre village. Le système L.A.P.I, Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation des véhicules va entrer très prochainement en service pour la sécurité de tous nos administrés. De jour comme de nuit, ce système permet de lire automatiquement les plaques d'immatriculation des véhicules et de signaler en temps réel et en différé à la Gendarmerie les véhicules déclarés volés ou recherchés.

La totalité du système sera pleinement opérationnel en début d'année 2013 mais, d'ores et déjà, avec les caméras installées, nous pouvons lutter plus efficacement contre l'incivisme et la délinquance dans notre village.

Construction illégale sur le Domaine Public Maritime, plage du Grand Radeau

Une construction située sur la plage du Grand Radeau, près de l'embouchure du Petit Rhône,

a été édiflée sur le Domaine Public Maritime sans aucune autorisation préalable. Le DPM n'ayant pas vocation à recevoir ces occupations sans titre d'occupation domaniale, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a assuré la démolition de cette construction. Cet édifice d'environ 100 m² en bois flotté avait un aménagement intérieur qui laissait penser que cette occupation était utilisée pour organiser des festivités sur la plage du Grand Radeau.

Recensement de la population - INSEE

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013. Votre participation est essentielle et obligatoire. Vos réponses resteront confidentielles et seront protégées par la loi.

Les agents recenseurs devront présenter leur carte tricolore professionnelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil pour le bon déroulement du recensement.

Voyage scolaire

Les enfants des classes de CP-CE1 et de CM2 du groupe scolaire ont pu bénéficier d'une visite de l'Assemblée Nationale lors d'un voyage à Paris du 4 au 8 décembre, ainsi que je l'avais déjà organisé lors de mon mandat de député. C'est une initiative enrichissante pour les enfants qui ont pu découvrir le fonctionnement du parlement où sont prises les grandes décisions qui gèrent notre pays. Ce voyage est un plus pour l'éducation civique de nos enfants. Comme chaque année, la commune participe au financement de ce voyage scolaire. Une subvention de 3.800 € a été versée par la Municipalité pour 2012.

Nicolas BOYER au Dakar 2013

Nicolas BOYER, qui multiplie les titres en courses de moto cross et enduro, est venu aux Saintes-Maries présenter la moto qu'il a préparée pour le Dakar 2013. Habitué des trails

et des rallyes, il participera, dès le 5 janvier, à cette difficile épreuve sur sa Honda 400 XR. La SEMIS a sponsorisé le coureur saintois pour l'aider dans sa préparation, faisant ainsi la promotion des Saintes.

Bientôt le cinéma numérique

Le cinéma numérique est en cours d'installation technique. La salle Baroncelli du Relais Culturel vient d'obtenir les accords du Centre national de la Cinématographie pour son homologation. L'ouverture du cinéma est prévue au 1^{er} trimestre 2013.

Opération « Brioches »

L'association « Le Regain Saintois » a participé à l'opération « Brioches » dans notre commune. Grâce à l'investissement de nombreux bénévoles que je remercie, ce sont 240 brioches qui ont été vendues pour un montant de 1206,20 €.

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées - PDIPR

Notre commune vient de recevoir un accord de principe favorable à la mise en œuvre d'un parcours équestre et pédestre continu entre la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et ses deux voisines, Saint-Laurent d'Aigouze et Aigues-Mortes.

Cet accord a été donné par le Conseil Général du Gard, les offices de tourisme et les communes concernées et il vient compléter l'inscription au P.D.I.P.R de cet itinéraire déjà validé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées va désormais prendre tout son sens avec une liaison effective sur ce parcours traditionnel dont l'ancien Fort de Peccais sera le centre d'intérêt.

Education au territoire

Le Parc Naturel Régional de Camargue a présenté, en Octobre 2012, son programme 2013 d'éducation au territoire qui concerne

notamment les enfants des écoles primaires. Cinq projets particulièrement intéressants sont proposés et nous avons communiqué le programme détaillé à chaque enseignant de l'école primaire pour les inciter à faire participer les petits Saintois du groupe scolaire.

Contrat de Delta Camargue

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Environnement, avait instruit ce dossier qui a aujourd'hui abouti. L'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région et le Département ont accordé au delta un contrat d'une valeur de 21 millions d'euros sur 6 ans. Quatre points principaux concernent la commune des Saintes. 3 millions d'euros ont été accordés pour la mise aux normes européennes de la station d'épuration par lagunage.

La réserve marine, que nous demandons depuis plus de dix ans, vient enfin de se concrétiser et nous veillerons à ce que sa mise en place soit effectuée dans la plus grande concertation, notamment avec les petits métiers de la pêche.

La protection de l'environnement comprend deux volets, la lutte pour réduire les pollutions agricoles et la réalisation d'une étude complète sur l'état sanitaire des eaux du Vaccarès.

Une semaine consacrée à Van Gogh

Dans le cadre du 125^{ème} anniversaire de la venue de Vincent VAN GOGH aux Saintes Maries, l'office de tourisme organisera des animations, du jeudi 6 au dimanche 9 juin 2013, sur le thème « Vincent Van Gogh aux Saintes Maries 125 ans après ». Pour commémorer cette date anniversaire, nous pensons mettre en avant différents aspects de la vie du village à la fin du 19^{ème} siècle, à travers les œuvres réalisées par le Maître sur le territoire Saintois.

Le programme n'est pas encore définitif mais une ébauche en est faite :

- Reconstituer le tableau des barques sur la plage en faisant appel à l'association « Les

Barques du Miroir » de Martigues,

- Proposer des sorties en mer à bord des barques à voiles latines,
- Projection de films au Relais Culturel,
- Conférences,
- Ateliers sur le thème des barques, des petits métiers de la pêche, de la technique de peinture au roseau et à l'encre de Chine,
- Présentation par la librairie Actes-Sud des ouvrages consacrés à Vincent Van Gogh.

Parking de la « résidence seniors »

Nous allons prochainement aménager l'aire de stationnement de la « Résidence seniors ».

Plus de cent places permettront aux Saintois et aux visiteurs un meilleur accès à la résidence, au centre du village et aux plages.

Bilan 2012 de la SEMIS :

« Le groupe SEMIS ne connaît pas la crise »

Alors que la fréquentation des campings français est en stagnation cette année à cause d'une mauvaise météo, des élections présidentielles et législatives et de la crise qui touche l'Europe, les campings de la Brise et du Clos du Rhône enregistrent une augmentation de leurs chiffres d'affaires par rapport à l'année dernière.

Les chiffres sont éloquentes et exceptionnels avec une augmentation cumulée de 4.29% représentant pas moins de 30% du nombre total des nuitées enregistrées aux Saintes.

La progression est significative tant sur les emplacements « tentes » que sur l'hébergement en cottage avec près de 300 000 nuitées.

La SEMIS a vu son chiffre d'affaires s'accroître en 5 ans de près de 30% - 2008 / 2012 -, nos campings connaissent depuis 5 ans une seconde jeunesse avec une politique d'investissements ambitieuse: rénovation des parties communes, prise en compte de l'environnement, plus d'animations, plus de confort visant à améliorer les emplacements et les hébergements,

développement des équipements de loisirs - terrain multisports, toboggan, jeux d'eau pour enfants.

Pour 2013, la SEMIS prévoit une enveloppe d'investissement d'un million d'euros :

- Rénovation des sanitaires à la Brise,
- Espace de loisirs avec jeux pour enfants et terrain multisports à la Brise,
- Rénovation de l'accueil du Clos du Rhône,
- Espace remise en forme SPA,
- Remplacement de mobile-homes vétustes.

Il est proposé dans les campings :

- Une réservation facilitée par notre logiciel de réservation Unicamp et site internet, 50% des réservations se font sur la toile,
- Un accueil personnalisé,
- Un environnement préservé,
- Des hébergements de qualité très confortable,
- Un large choix d'activités de plein air et de divertissement pour tous,
- Des piscines,
- Des animateurs compétents.

Aujourd'hui, les campings sont de plus en plus plébiscités par les réseaux professionnels et ont mérité leurs lettres de noblesse...

Créée en 1983, la SEMIS est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale dont l'actionnaire majoritaire est la Commune. Son statut de droit privé lui assure une grande souplesse au service de l'intérêt général. La SEMIS est un opérateur reconnu dans l'activité de l'hôtellerie de plein air et de loisirs. Par son implication locale, son enracinement dans le tissu économique de la Camargue, la SEMIS a su développer de nouveaux produits du marché, mutualiser son offre touristique et répondre aux attentes du public.

La SEMIS gère :

- l'Office de Tourisme 3 étoiles, certifié Norme Française de Services, dans le cadre de la

gestion de la station balnéaire des Saintes Maries de la Mer et du développement de l'activité touristique;

- Les deux campings, La Brise*** 1200 emplacements et le Clos du Rhône**** label Camping Qualité, 420 emplacements;
- Les parkings et aires de camping-cars;
- Port Gardian, 370 anneaux, véritable élément de promotion de la ville;
- L'école de voile affiliée à la Fédération et le chenal de vitesse avec 8 records absolus de vitesse à la voile;
- Le Relais Culturel doté d'une salle de congrès de 400 places assises et prochainement d'un cinéma numérique;
- Les activités touristiques avec la visite de la terrasse de l'église, du musée Baroncelli, et le minigolf.

Avec 46 employés à temps plein et 70 saisonniers, la SEMIS contribue au dynamisme de la station.

Travaux et projets

Projets

Les élus du Conseil Municipal travaillent sur de nombreux aménagements et projets qui se concrétisent tels que la vidéo-protection, le cinéma numérique, la résidence seniors, la dernière tranche de la promenade du bord de mer avec la création d'aires de stationnement, l'espace muséal et culturel, la rénovation du quartier de l'Ancienne Gare et des Impériaux, la restructuration et la modernisation de l'Hôtel de Ville et la protection contre la mer et le Rhône.

Protection contre la mer

Le programme des grosses réparations des ouvrages à la mer et notamment la rénovation de l'épi en T des arènes a débuté en novembre et il est désormais bien avancé. Le SYMADREM a prévu de poser des enrochements dont les plus

imposants pèsent 7 tonnes sur les 180 mètres de l'épi, soit un chantier de 6 920 tonnes au total.

Cette protection sera achevée pour le premier trimestre de l'année 2013 pour un montant de 356.345 € HT.

Vous pouvez découvrir ces travaux et projets 2012/2013/2014 à travers les 112 pages de la revue municipale qui vient de paraître.

Stoppons le projet Aqua Domitia

Lors du conseil municipal du 5 juillet dernier, je vous faisais part du projet « Aqua Domitia », mené par la Région Languedoc-Roussillon et initié par son ancien président Georges FRÊCHE. Ce projet, mené tambour battant, suscite de nombreuses inquiétudes.

En détournant les eaux du Grand Rhône au profit du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et demain de la Catalogne et de Barcelone, « Aqua Domitia » constitue une menace pour les intérêts de notre commune et l'avenir de l'agriculture et de la biodiversité en Camargue, l'une des zones naturelles les plus fragiles et protégées d'Europe.

Dès juin dernier, je m'y suis opposé en saisissant les pouvoirs publics français et communautaires. Le 28 juin, Janez POTOČNIK, Commissaire européen à l'Environnement, m'adressait une réponse dans laquelle il m'informait ne pas connaître l'existence de ce projet, de son étonnement et de sa détermination à protéger la Camargue.

Il a également soulevé les incohérences et les anomalies du projet, puisque la Commission Européenne n'a pas été informée, plusieurs directives non pas été respectées.

Il demande que le Préfet coordonnateur de bassin, autorité compétente pour la mise en œuvre de la Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique

communautaire dans le domaine de l'eau, examine les impacts éventuels de ce projet sur le respect de la cette Directive.

Bien évidemment, je demeure attentif à l'évolution d' « Aqua Domitia » et je tiens à condamner le silence effarant des élus de notre Région sur ce projet qui menace l'avenir de la Camargue.

Non au pillage des richesses de notre territoire!

Pertuis de la Fourcade

M. André MAUGET, étant absent, m'a fait part d'une réflexion sur le fonctionnement et la protection des Martellières.

Seul lien de communication opérationnel entre la mer et l'Etang du Vaccarès, le Pertuis constitue un espace stratégique:

- pour la gestion des eaux et leur régulation,
- pour la protection des biens et des personnes,
- pour la continuité biologique des échanges mer/étang dans le cadre du maintien de la biodiversité.

Situé sur la Digue à la Mer, propriété de l'Etat, il est géré par le SYMADREM qui assure l'entretien de celle-ci et des ouvrages s'y rapportant: vannes, martellières, échelles à niveau, ...

La manœuvre des vannes est décidée par une Commission appelée « Commission Exécutive de l'Eau », présidée par le représentant local de l'Antenne d'Arles de la D.D.T.M., Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Cette commission se réunit en tant que de besoin au Parc Naturel Régional de Camargue, Mas du Pont de Rousty. C'est le Parc de Camargue qui en assure le secrétariat permanent.

Pour la manœuvre des vannes du Pertuis, les prises de décisions de la Commission Exécutive de l'Eau sont transmises par la D.D.T.M. aux Services Techniques de la Commune des Saintes Maries de la Mer qui délèguent sur place un agent qualifié à cet effet.

Parfois, des désordres climatiques importants, accompagnés simultanément de fortes précipitations, de vents violents et d'un niveau élevé de la mer et du fleuve constituent une menace permanente pour la population camarguaise.

C'est pourquoi, outre les désordres naturels, il paraît tout à fait anormal que viennent s'ajouter des désordres à caractère humain dus à l'inconscience, l'irresponsabilité et l'incivisme de certains qui, attirés par l'appât d'un gain immédiat, croient devoir vandaliser systématiquement les ouvrages d'art que constituent les martellières et particulièrement celles de ce Pertuis.

La municipalité des Saintes Maries de la Mer, dans son programme de protection du village, met actuellement en place un système de vidéo surveillance sur tous les lieux sensibles.

Très prochainement, seront donc installées des caméras vidéo qui permettront de mieux surveiller et contrôler les accès au site sensible de la Fourcade. Nous espérons vivement, qu'au-delà de l'aspect dissuasif que constitue l'auto surveillance des lieux, une prise de conscience collective permette leur respect et donc leur protection, pour la sauvegarde de tous.

Versement de la dotation exceptionnelle

Les communes assurent, pour le compte de l'Etat, l'encaissement des amendes résultant des contraventions. Cette mission a un coût qui est compensé par une dotation exceptionnelle de l'Etat, s'élevant à 6.234, 22 €, attribuée à la commune en 2012.

Conseil Général - Canton-commune Camargue

Subventions obtenues du 29 octobre au 30 novembre 2012

Environnement

- SYMADREM
- Plan Rhône - Syndicat Mixte d'Aménagement

des digues du Rhône et de la Mer
Participation du Département au programme d'investissement 2012:

Réhabilitation des pertuis de la Comtesse et de la Gacholle pour l'amélioration du ressuyage des terres inondées

Etudes de diagnostics et d'AVP 21 250,00 €

- SYMADREM

Confortement des digues du Grand Rhône et du Petit Rhône 2 732 500,00 €

Transports

- Services de transports réguliers interurbains
lancement de procédures d'appels d'offres:

Desserte Ligne 20

Saintes Maries de la Mer - Arles 620 000,00 €

Associations

- Association La Chorale Saintoise 500,00 €

Aide à l'agriculture

Aide exceptionnelle attribuée aux éleveurs de Camargue sinistrés par les inondations du mois de novembre 2011:

CAVALLINI Laurent 2 953, 94 €

LINSOLAS Joël 1 688, 51 €

MICHEL Philippe 2 494, 26 €

EARL Manade Arnaud 2 049, 87 €

Indivision DE GOURCUFF 898, 92 €

SCA Manade Saint-Antoine 3 750, 00 €

SARL Lou Pantai 3 750, 00 €

SNC Manade Raynaud 3 069, 00 €

SARL du Mas Saint-Germain 1 506, 60 €

EARL Mas Saint-Germain 3 750, 00 €

EARL Manade Blanc 2 128, 78 €

EARL Mas du Grand Gageron 3 750, 00 €

EARL Frédéric BON 3 750, 00 €

SCEA du Grand Badon 3 383, 94 €

Indivision GALLON 3 750, 00 €

Travaux

RD570 - Aménagement d'un plateau traversant:
Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et d'entretien partiel

Installation d'un dispositif de vidéo protection
Protection des zones urbaines autour de l'Hôtel de ville 80 000,00 €

RD38 - Aménagement de l'avenue Riquette Aubanel 60 771,00 €

Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2012/2013/2014

Le montant total des travaux de ce contrat s'élève à 6 858 591,00 €

Réparti comme suit:

Restauration du Musée Baroncelli 178 188,00 €

Acquisition de véhicules 71 545,00 €

Rénovation de l'Eglise 308 858,00 €

Pôle Culturel et Associatif 2 500 000,00 €

Restructuration de l'Hôtel de Ville 3 800 000,00 €

La participation globale du Conseil Général pourrait être fixée à 2 400 507,00 €

3 dossiers d'aides exceptionnelles sont en instruction auprès des services concernés du Conseil Général concernant:

- la réalisation d'un programme d'amélioration de la voirie commune concernant le quartier de l'ancienne gare et des Impériaux, l'aménagement du bord de mer et d'une aide de stationnement pour une dépense subventionnable totale H.T. de 3 294.419, 00 €

- L'agrandissement de l'aire de stationnement des Launes pour une dépense subventionnable totale H.T. de 3 000 082, 00 €

- Des Travaux d'aménagements hydrauliques pour une dépense subventionnable totale H.T. de 642 590, 00 €

Je tiens à remercier tout particulièrement le Président du Conseil Général, Jean-Noël GUERINI, les élus de l'assemblée départementale et les services administratifs du Conseil Général pour l'ensemble des subventions qui ont été accordées à notre commune-canton pour les programmes d'aménagements et les projets 2012/2013/2014.

TOUR DE TABLE

Christelle AILLET

Un petit mot sur le mois de décembre qui est chargé en animations et rencontres pour les seniors et les enfants. Nous avons terminé la distribution des colis de Noël. Je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre ALENGRIN

Monsieur le Maire,

Les enfants du groupe scolaire des Saintes ont été accueillis à Paris pour une visite de l'Assemblée Nationale. Est-ce que le député Michel VAUZELLE, qui les a reçus, a donné une subvention sur sa réserve parlementaire pour ce voyage ?

M. le Maire

C'est une très bonne question. Je vais le saisir par courrier.

Jean-Pierre ALENGRIN

J'ai eu connaissance d'une lettre du 24 octobre 2012 du Directeur de l'école élémentaire adressée à de nombreux destinataires et faisant état de recherche de fonds pour l'organisation du voyage scolaire. Cette lettre à entête de l'éducation nationale sollicite les commerçants pour des dons dans le cadre du loto. Comme seulement deux classes sont parties, ce que ne dit pas ce courrier, cela me paraît anormal. Je croyais que ce voyage était organisé depuis longtemps et qu'il était entièrement financé.

Eric VICENTE

Au-delà des polémiques, le voyage s'est très bien déroulé et a été bien organisé. Les élèves étaient contents de leur séjour à Paris et de la visite de l'Assemblée Nationale.

Je tiens à remercier les accompagnateurs et les organisateurs.

Christelle AILLET

Tu as de la chance que ta fille soit dans « la bonne classe » !

M. le Maire

Comme je l'ai évoqué dans les informations, la commune a participé à ce voyage en attribuant une subvention de 3.800 euros.

Il est en effet regrettable que seuls les élèves de deux classes aient pu bénéficier de ce voyage.

Pour plus de transparence, je saisirai, par courrier, l'Inspecteur de l'Education Nationale et le Directeur de l'Ecole, pour demander les raisons qui ont motivé ce choix unique des classes de CP/CE1 et de CM2.

Stéphane BEDOT

J'ai participé à l'Assemblée Générale d'Eurotraining. J'ai pu constater la qualité des travaux réalisés dans la salle par la Municipalité. Les membres et adhérents de l'association sont très satisfaits autant du résultat que du bon déroulement des travaux.

Roger DE MURCIA

Ce matin, je me suis rendu à une réunion du SCOT – Pays d'Arles à Châteaurenard.

Aujourd'hui, si nous respectons les directives de l'Etat, nous pouvons arrêter de travailler sur le SCOT car nous ne pouvons plus rien faire sur 75% du territoire et sur la totalité de notre commune.

Les services de l'Etat doivent admettre qu'on ne peut pas figer les activités des communes.

M. le Maire

Merci Roger pour le suivi de ce dossier.

Je remercie l'ensemble des élus pour le travail accompli durant l'année.

La revue municipale a été distribuée la semaine dernière.

A travers les 112 pages, vous pourrez évaluer, en toute transparence, les travaux d'aménagement réalisés les actions et projets engagés par la Municipalité, ainsi que les manifestations et festivités organisées sur la commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous au 31 décembre à 19 h pour l'Embrasement de l'Hôtel de Ville et au 10 janvier 2013 à 18 h pour les vœux de la Municipalité.

Monsieur le Maire lève la séance.

Toutes les délibérations sont affichées et consultables en Mairie

Pour voter, il faut s'inscrire !

2014 sera une année électorale avec les élections municipales et européennes.

L'exercice du droit de vote nécessite l'inscription préalable sur une liste électorale et cette inscription constitue une obligation selon l'article L. 9 du Code Electoral.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter, avant le 31 décembre 2013, au Service des Elections de la Mairie, muni d'une pièce d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile sur la commune, quittance E.D.F. ou avis d'imposition.

Dans les mêmes conditions, les citoyens étrangers ressortissants de l'Union Européenne résidant dans la commune peuvent également prétendre à leur inscription sur la liste électorale complémentaire.

En cas de changement d'adresse dans la commune, veuillez également communiquer votre nouvelle adresse au Service des Elections afin d'éviter votre radiation par la commission administrative de révision des listes électorales et pour recevoir, dans les meilleures conditions, la propagande électorale.



Vie au village

Abrivado du 1^{er} janvier

Et pour commencer l'année dans la plus pure tradition taurine, ce sont encore les chevaux et les taureaux qui ont ouvert la voie de 2013. Une abrivado rondement menée par la manade des Baumelles pour débiter l'an en beauté.



Des gardians à fière allure



Attrapaire déjà en action



Pastorale Riboun

Noël est également la période des pastorales, pièces de théâtre en provençal où le chant tient une grande place.

La troupe artistique d'Eyguières, chère au regretté



Laurent AYME, est une fidèle des Saintes et la représentation au Relais Culturel a comme toujours été de grande qualité. Nos remerciements à Albert EYMARD pour son investissement.



Vœux du Maire à la population et aux associations

Le Relais Culturel a connu une affluence record pour les vœux de la Municipalité. Monsieur le Maire et les élus ont reçu les Saintois mais aussi les maires et élus des communes voisines pour une cérémonie rythmée par l'intervention de M. Roland CHASSAIN retraçant le bilan des actions réalisées au cours de l'année, en qualité de Maire, Conseiller Général et Président Directeur Général de la S.E.M.I.S. et présentant les projets 2013/2014 à travers projections et diaporamas.

Extrait du discours de Monsieur le Maire :

« Bienvenue à tous pour ce rendez-vous essentiel de la vie de notre commune.

Cette année, grâce à un Relais entièrement rénové, vous pouvez assister à la cérémonie confortablement installés dans de tout nouveaux fauteuils. Pour celles et ceux qui n'ont pu trouver place, vous pouvez suivre la cérémonie retransmise sur l'écran dans le hall d'entrée.

Bientôt 20 ans que je me suis engagé au service de la commune et des administrés avec les élus qui m'entourent. C'est une lourde responsabilité quotidienne que j'assume toujours avec le même plaisir et la même passion pour la qualité de votre vie et l'image des Saintes. »

Comme de coutume, des personnes qui ont marqué la vie de la commune ont été mises à l'honneur et des coups de cœur ont été décernés avant le partage du verre de l'amitié.



Les élus du Conseil Municipal

Vie au village

Vœux du Maire à la population et aux associations



◀ « Les Grilladins Saintois » :
Régine et Maurice
SOULIÉ, Magali et Denis
RAFFARD, Mireille et José
GOMEZ, Serge MOURET,
Robert PAUL, Yves
MARCHANDEAU, Régine
TRESSE, Roberte GILLI.

Aux Saintes, nous avons aussi nos « masters chefs » que nous voulons honorer pour leur dévouement, leur précieuse contribution aux festivités et leur professionnalisme dans la cuisson des lardons. Avec

dévotion, ils répondent toujours présents bénévolement et sans compter à toutes les manifestations et animations de notre village. Par vents, tempêtes, pluies, rien ne les arrête, ils nous enfument et s'enfument. Nous les remercions pour leur dextérité dans le maniement des grilles sur le feu.

Citoyens d'honneur 2013



caractère bien trempé, qui ne pratique pas la langue de bois, mais dont la générosité du cœur a fait souvent tourner la tête des petits Saintois. Tournez manège !

◀ Rémi CHEMIN : Issu d'une grande famille de forains, dans le sillage de son papa, il a participé aux plus grandes fêtes foraines de notre pays, mais ce sont les Saintes-Maries, connues pour leur pèlerinage de mai, qui ont séduit ce grand voyageur. Il y a installé le tout premier manège vénitien il y a plus de 20 ans, s'intégrant à la vie du village à travers les diverses festivités et participant activement à l'animation de la vie de la Capitale de la Camargue. Tout le monde connaît ce personnage au



◀ **Sylvie, Joël et Guillaume LINSOLAS** : Vingt ans, le bel âge... C'est en effet en 1992 que cet élevage a été créé sur nos terres. Avec des origines aussi illustres que celles de Saumade, Mailhan ou Colomb de Daunant, pas étonnant que rapidement, de bons éléments se soient révélés dans les arènes de Provence et du Languedoc. Des plus illustres, nous citerons Michou et Rodin, Biòu de l'Avenir en 2007 et de tous les grands moments de bouvine de ces dernières années, sans oublier Marico, belle Cocardièrre d'Or en 2007. Derrière, d'autres noms arrivent ou confirment: Maï, Pougau, Regain, Bayador, Bohémien... Mais la consécration, c'est Garlan qui l'apportera à ses heureux « pelots », en étant sacré Biòu d'Or à deux reprises, en 2011 et 2012. Nous n'avons pas fini d'entendre parler de la devise blanc-gris-rouge de la manade des Baumelles.



◀ **RATIS** de la Manade Raynaud - Meilleur taureau de la finale du Trophée des As à Nîmes. Il est né aux Saintes, sur les terres du Grand Radeau, entre les pinèdes et la mer. Sacré Biòu de l'Avenir en 2011, la vedette de la manade Raynaud a su maintenir son excellent niveau tout au long de cette saison. Ce qui

lui a permis de remporter de nombreux prix et de remporter le premier prix de la finale du Trophée des As à Nîmes devant un public conquis. A la fois cocardier et barricadier, Ratis fait le spectacle avec un sérieux hors du commun. Cette année, il sera pleinement dans le grand bain de l'élite de la compétition taurine. Nous lui souhaitons de poursuivre avec ce tempérament qui fait de lui un taureau d'exception.



◀ **Jean AYME**, dit Jeannot : C'est l'un des plus anciens clubs taurins des Saintes, créé en 1922 par BERTAUDON « le club taurin Mireille » a en effet fêté récemment ses 90 ans. Presque un siècle de « fe di biòu », de passion et d'estrambord. Les associations, on le sait, sont totalement dépendantes des hommes et des femmes qui les animent et les font vivre. En prendre la présidence est un engagement qui nécessite de l'énergie, de la patience, de l'abnégation, des idées et de la volonté.

Président depuis 1988, ce Saintois se consacre pleinement à faire vivre, avec toute sa famille, tous ses amis et membres, le club taurin Mireille.



◀ **Bastien FOUR** : La course camarguaise est un sport reconnu, inscrit au Ministère de la Jeunesse et des Sports, comprenant de ce fait une compétition, le Trophée Taurin, et un Championnat de France. Ici aux Saintes, les jeunes baignent très tôt dans l'aficion. Comment pourrait-il en être autrement avec des biòu partout ? Grâce à l'école taurine locale, dirigée par Didier HONORE, les Saintois peuvent s'initier aux jeux de l'arène. C'est ce qu'a fait notre champion, gravissant allègrement tous les échelons pour atteindre le plus haut niveau. Discret et réservé, c'est face aux plus grands cocardièrres qu'il a choisi d'exprimer son courage, son talent et son adresse. C'est ainsi qu'il est devenu le premier Saintois Champion de France de course camarguaise en remportant le Trophée des As 2012.

Vie au village

Vœux du Maire à la population et aux associations



▲ **Tom MONNET** : Enfant du village, c'est sur l'eau que l'on a le plus de chances de l'apercevoir, défiant les vagues et le vent. Il faut dire qu'avec des parents aussi mordus que lui des sports de glisse aquatiques, il lui était difficile d'échapper à l'appel du large. Très tôt, il intègre l'école municipale de voile du village et le Camargue Wind Club et très vite, il sortira du rang en se distinguant dans les compétitions de voile. Sacré champion du monde de windsurf aux Pays-Bas dans la catégorie des moins de 15 ans, champion d'Europe Junior à Los Alcazares en Espagne, son prochain objectif se situe en Chine dans un an avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Ce jeune champion porte haut et loin les couleurs de la Camargue et des Saintes-Maries.



Citoyens d'honneur et grilladins à la une

Vœux du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises

Le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises invite lui aussi les Saintois à une cérémonie des vœux au Relais Culturel. L'occasion pour le Président Manu FOREST et son équipe de bénévoles, de revenir sur les nombreuses animations qui ont animé le village toute l'année.



Photos et films ont rappelé de bien bons souvenirs aux invités à travers une mise en scène humoristique concoctée par les jeunes Hugo VALERO, Baptiste MALLET et Axelle EYMARD.



Les grandes lignes du programme 2013 ont été tracées puis remerciements et récompenses ont été décernés aux bénévoles et aux associations qui ont œuvré au cours de l'année.



Sponsors et bénévoles

Vie au village

Préparation du pèlerinage d'octobre 2013

Ce pèlerinage d'octobre, les 19 et 20 octobre prochains, revêtira une dimension particulière à l'occasion de Marseille-Provence 2013 et dans le cadre de l'Année de la Foi. L'évocation de l'arrivée des Saintes aura lieu sur la plage le samedi soir et la célébration de la messe solennelle du dimanche sera célébrée dans nos arènes en présence des évêques d'Aix et Arles, de Marseille et de Toulon-Fréjus. Un comité de préparation travaille sur ce grand événement depuis plusieurs mois qui fera rayonner la Capitale de la Camargue.



Bébés, Noces d'émeraude, d'or et de diamant

Ce rendez-vous annuel au Relais Culturel symbolise la rencontre des générations entre les bébés et les seniors. En 2012, 30 petits Saintois ont vu le jour, 13 filles et 17 garçons, qui ont reçu en cadeau « Mon premier livre » en guise de bienvenue. Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Bienvenue à tous les petits Camarguais !

16 couples ont été mis à l'honneur, sept pour leurs noces d'émeraude – 40 ans de mariage, sept pour leurs noces d'or – 50 ans de mariage, et deux pour leurs noces de diamant – 60 ans de mariage. Ils ont reçu médailles, diplômes et bouquets. Monsieur le Maire et les élus les ont félicités pour avoir su préserver les valeurs de cette union sacrée.



Émeraude : Denis et Françoise BARTHELEMY.



Émeraude : Jean et Anne-Marie AYME



Or : Serge et Paule JALABERT



Or : Robert et Claudette PAUL



Émeraude : Jean-Pierre et Marie-France ALLARD



Émeraude : Alain et Marie-Josée BELLUCCI



Or : Jean et Irène ALBECQ

Vie au village

Noces d'émeraude,
d'or et de diamant



Diamant : René et Marie-Jeanne TRANCHECOTE



Diamant : Marcel et Maguy RAYNAUD



Unis comme au premier jour



Un coup
e

Village fleuri

La Municipalité a aussi honoré celles et ceux qui chaque année fleurissent leurs jardins et leurs balcons, contribuant ainsi à l'embellissement du village et valorisant l'image de la station. Leur investissement et leur passion pour fleurir notre commune est un atout considérable pour l'image des Saintes.

La Municipalité, quant à elle, poursuit aussi ses engagements en fleurissant les ronds-points et les jardinières, mais aussi en entretenant et en créant de nouveaux espaces verts, ainsi qu'en respectant le programme pluriannuel des plantations d'arbres.



de cœur pour Arlette Bertello
et sa magnifique crèche



Dites-le avec des fleurs

- **Catégorie « maison avec jardin visible ou non de la rue »** : 1^{er} prix à Francis THIBAUD, 2^e prix à Maryse FELLIEU, 3^e prix à Paulette-Renée ROUX.

- **Catégorie « balcon, terrasse, fenêtre ou mur »** : 1^{er} prix à André FOUR, 2^e prix à Marie-Sophie LESNE, 3^e prix à Françoise MELIS.

- **Catégorie « commerce, hôtel, restaurant »** : 1^{er} prix à l'Hôtel L'ESTELLE, 2^e prix ex-æquo à L'ETRIER et à l'Hôtel MEDITERRANEE, 3^e prix au MAS DE L'EVEILLAT.

Ont également participé à ce concours Joséphe REY, Jacqueline ROUX et Roberte RUY.

Un grand merci aux nombreux participants et aux personnes qui ont bien voulu faire partie bénévolement du jury. Sincères remerciements également aux élus et tout particulièrement à Claudie BOURCIER et Eliette SAMPIERI, aux employés communaux et au personnel affecté aux espaces verts, sans oublier la SEMIS.

Vie au village

Réunions des hameaux

Les réunions des hameaux du village sont l'occasion pour Monsieur le Maire et les élus du Conseil Municipal de rencontrer les habitants. Un moment très convivial apprécié des administrés qui ont été très attentifs à l'exposé des actions en cours et à venir, de la commune, de la SEMIS et du Conseil Général. Les échanges et les débats vont bon train et permettent à chacun de s'exprimer.



Rencontre à la Régie de Frigoulès à Pioch Badet



Au bar-restaurant des Cabanes de Cambon





À l'Hostellerie de Méjanes



À Pin Fourcat



Vie au village

Camagri

Le Salon consacré au cheval de race Camargue s'est tenu comme tous les ans et ce pour la 11^e année, au Mas de la Cure. Les organisateurs, l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, ont encore une fois enregistré une très grosse affluence avec des milliers de visiteurs sur les deux jours. Présentation de chevaux, test, tri de bétail, vente, parcours de pays, concours de ferrades, stands... Les animations sont nombreuses et très variées. C'est une très belle promotion pour le cheval Camargue.



Cette année, une salle consacrée aux gardians professionnels a été inaugurée dans les bâtiments de la Cure. Les gardians de métier pourront désormais se retrouver dans la salle baptisée « René Jalabert », illustre « gardian de mestié » saintois.

Les élus, la Reine d'Arles et les gardians entouraient Jean MATHIEU qui, ému, a fait l'éloge de son confrère disparu.





La famille JALABERT
était réunie
pour cet hommage.

Vie au village

Le costume d'Arles avec l'Association Mantenènço

La toute jeune association Mantenènço, présidée par Mme Michèle COURLAS, a présenté au Relais Culturel une rétrospective du costume d'Arlésienne. Avec l'aide des groupes arlésiens «*l'Étoile de l'Avenir et Reneissènço*», les costumes des différentes époques ont été présentés et expliqués dans le détail; tout comme la fabrication du ruban d'Arlésienne. Bravo pour cette belle initiative.



Beauté des costumes d'antan





Préparons l'avenir



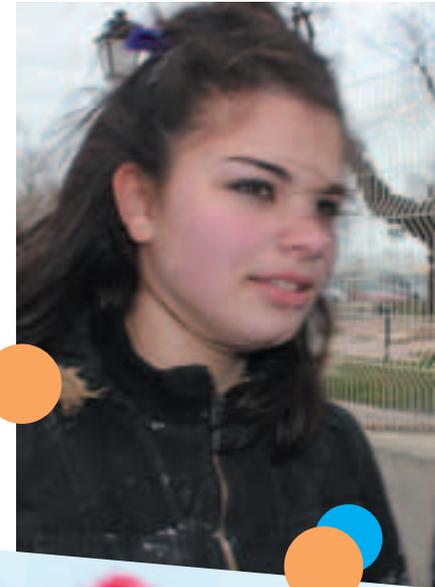
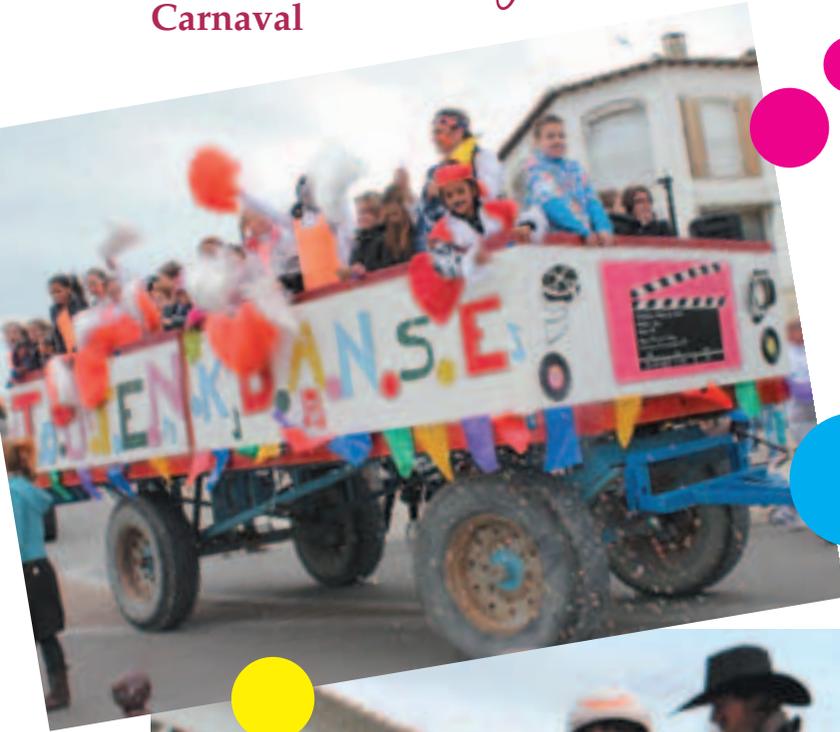
Carnaval

Malgré le mistral, le Carnaval organisé par la Maison des Jeunes avec l'aide de la Municipalité et du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises et des associations, a animé les rues du village avec cinq chars et de nombreux enfants costumés. Les grands se sont bien prêtés au jeu également et le défilé dans les rues s'est effectué dans la bonne humeur et la franche rigolade. La fête s'est poursuivie au Relais Culturel avec un spectacle par la troupe « Tout'En K Danse », un goûter musical et une pluie de ballons et de confettis. Un jury a également désigné le plus beau déguisement et c'est « l'escargot » qui est arrivé devant « la sorcière » et « Charlie Chaplin ». Félicitations et merci à tous les participants, bénévoles et organisateurs.



Vie au village

Carnaval





À la une !



Vie au village

Carnaval



Ambiance de cabaret



Pluie de ballons pour le final

Vie au village

Journée de l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre

L'A.C.T.E. a organisé sa traditionnelle journée camarguaise avec un petit-déjeuner aux Cinq Gorges suivi de trois abrivado. Certains cavaliers ont pris un bain improvisé, malgré le temps frisquet, mais ce sont les risques du métier !

Un grand merci à Olivier TERROUX et toute son équipe.



Les grilladins sur le pont



Brrrr...



Tournoi de Futsal

Le premier tournoi de futsal, organisé par le Complexe Sportif Marius-Aillet, a rassemblé six équipes. De beaux échanges ont eu lieu, le tout dans une ambiance amicale et joyeuse. Des jeunes du village mais aussi des gendarmes, des pompiers et même des vétérans de l'Olympique Saintois se sont prêtés au jeu. Même si les pompiers ont été les grands vainqueurs, tous les participants sont d'ores et déjà partants pour le prochain tournoi.



Trophées de la Bouvine Saintoise et présentation de la temporada 2013

Cette cérémonie annuelle, en début de saison, récompense les acteurs de la bouvine saintoise, manadiers ayant un lien avec la commune, ou raseteurs. Les taureaux de manades saintoises ont été nombreux l'an passé à s'illustrer dans les arènes de Provence et de Languedoc, les raseteurs aussi. Mais ce sont tout de même Garlan des Baumelles, Ratis de Raynaud et Bastien FOUR qui ont tenu les afeciouna en haleine tout au long de la saison, portant haut les couleurs de la capitale de la Camargue. Sincères félicitations à tous et merci aux manadiers, aux gardians et aux tenues blanches.

Cette soirée au Relais Culturel fut aussi l'occasion de présenter le programme de la saison 2013 concernant la course camarguaise et la tauromachie espagnole. **MARIE SARA** et la société **KIKA** ont concocté de bien belles affiches pour la Feria du cheval en juillet et Camargue Plurielle en août. Les spectacles équestres de **Thierry PELLEGRIN** alterneront dans nos arènes tandis que le calendrier des courses camarguaises, présenté par **Thierry FERRAND**, animera la tempourado. Il y en aura pour tous les goûts, des courses avec des écoles taurines pour initier nos visiteurs, et d'autres au plus haut niveau du Trophée des As, particulièrement le Trophée des Impériaux le 17 août. Bonne saison à tous !



Vie au village

Tournoi de judo

La 2^e édition du tournoi de Pâques, organisée par le Judo-Club Saintois, a connu un vif succès au complexe sportif Marius-Aillet. 188 petits judokas, des catégories pré-poussins à minimes, issus de 9 clubs de la région se sont retrouvés sur le tatami pour des combats sous le signe du fair-play et du respect. C'est le judo-club de Saint-Cannat/Lambesc qui remporte la compétition devant les Saintois. Bravo à tous ces jeunes sportifs et aux organisateurs.



Bientôt aux Jeux Olympiques





Un judo-club très dynamique



Une pêche d'enfer

Vie au village

Pâques Camarguaises

Le mauvais temps aura eu raison du week-end taurin des Pâques Camarguaises, proposé par le Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises. Vent et pluie ont contraint d'annuler les festivités. Malgré tout, les groupes folkloriques, avec les courageuses petites Mireilles, les Arlésiennes et les musiciens, ont offert quelques prestations de choix, entre les gouttes. Un grand merci et à l'an que vèn !



Incontournables traditions



Etaients présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame Nadège VERO MAUGER qui donne mandat de vote à Madame Christelle AILLET et de Monsieur Eric VICENTE qui donne mandat de vote à Madame Geneviève BOESPFLUG.

Etait absent : Monsieur Daniel ARNAUDET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric GIBERT.

M. le Maire remercie de sa présence Madame Claire BICHOT, Trésorière Municipale.

Homage

C'est avec tristesse que nous avons accompagné à sa dernière demeure notre ami **Georges GALLERON** décédé à l'âge de 80 ans. Natif de Cabannes, passionné de taureaux, il était activement impliqué dans le milieu de la bouvine. Chroniqueur taurin au « Méridional » durant de nombreuses années, il sillonna toutes les arènes de Provence et de Camargue, notamment celles des Saintes où il rêvait de vivre depuis sa plus tendre enfance. Son rêve

s'est réalisé en 1969 lorsqu'il fut muté à la Poste du village, distribuant alors « autant de galejades que de courriers ».

La chasse, l'ornithologie, la pêche, le chant, le théâtre, la musique et les traditions sont venus compléter son large éventail d'activités. Durant 20 ans, il dirigea le groupe Marquis de Baroncelli, portant haut les couleurs « rouge et blanc » sur son tambourin.

A sa retraite en 1989, il révéla ses talents de poète et de conteur, transmettant son amour de la Camargue aux touristes qu'il guidait en bicyclette sur les drailles saintoises et autour du Vaccarès.

Il intégra aussi d'autres groupes folkloriques du Languedoc dont ses amis lui ont rendu un bel et émouvant hommage, le 12 avril en l'église Notre-Dame-de-la-Mer, lors de son dernier voyage.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse et à ses six enfants.

Je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence en sa mémoire.

Vote du Procès verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2012.

COMPTE RENDU DE GESTION DES OPERATIONS DELEGUEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-01 : COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL. EXERCICE 2012.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-02 : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2012.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Monsieur le Maire sort de la salle

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-03 : COMPTE ADMINISTRATIF DU C.C.A.S. EXERCICE 2012.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

Monsieur le Maire sort de la salle

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-04 : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2012.

Rapporteur : Jean-Marie BOISSET

M. le Maire

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL - ANNEE 2012						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	2 762 364,01 €			1 111 951,75 €	1 650 412,26 €	
Opérations de l'exercice	3 904 001,18 €	4 626 897,25 €	8 206 967,89 €	10 467 445,77 €		2 983 373,95 €
TOTAUX	6 666 365,19 €	4 626 897,25 €	8 206 967,89 €	11 579 397,52 €		1 332 961,69 €
Résultats de clôture	2 039 467,94 €			3 372 429,63 €		1 332 961,69 €
Restes à réaliser	862 339,00 €	508 657,00 €			353 682,00 €	
TOTAUX CUMULES	2 901 806,94 €	508 657,00 €		3 372 429,63 €		979 279,69 €
RESULTATS DEFINITIFS	2 393 149,94 €			3 372 429,63 €		979 279,69 €

Le compte administratif 2012 montre un excédent de fonctionnement de 3.372.429,63 euros et un déficit d'investissement de 2.039.467,94 euros, soit un excédent global de l'exercice de 1.332.961,69 euros. L'année 2012 a donné lieu à un grand nombre de travaux d'importance :

- Tranche n° 4 de la promenade du bord de mer, et études sur la tranche n°5 ;
- Réfection de la façade sud et chevets de l'église forteresse ;
- Travaux de mise en place du système de vidéo-protection ;
- Fin du chantier de rénovation intérieure du Relais Culturel : parqueterie, tribune, sonorisation, vidéo projection, notamment dans le cadre de la mise en place du cinéma numérique qui va ouvrir ses portes ;
- Travaux annuels sur les arènes, ainsi que sur la voirie urbaine et rurale ;
- Achat de matériels et véhicules pour les services communaux, à savoir deux véhicules électriques pour la voirie, une balayeuse aspiratrice compacte et un chariot élévateur.

Cette année encore, on peut noter que ces investissements conséquents ont été réalisés sans contracter aucun emprunt, notre municipalité continuant chaque année à désendetter la commune, et cela, sans augmenter les taux des impôts locaux depuis 1995.

Monsieur le Maire sort de la salle

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-05 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET COMMUNE. EXERCICE 2012.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-06 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2012.

Rapporteur : Martine GONNET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-07 : AFFECTATIONS DES RESULTATS. BUDGET C.C.A.S. EXERCICE 2012.

Rapporteur : Raymond FELINE

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-08 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION. EXERCICE 2013.

Rapporteur : M. le Maire

Je propose à l'assemblée d'examiner les taux des taxes locales. Je rappelle qu'en 2011, un recalcul dû à la réforme de la taxe professionnelle a modifié la structure des ressources fiscales de la commune. Ces nouveaux « taux de références » recalculés par les services de l'Etat ont toujours été votés depuis par le Conseil Municipal sans aucune augmentation effective, ce qui a donc donné pour 2012 :

- Taxe d'Habitation :	34,13 %
- Taxe Foncier Bâti :	32,92 %
- Taxe Foncier Non Bâti :	64,56 %
- C.F.E :	33,24 %

Je propose pour 2013 de maintenir une fois encore les taux suivants :

- Taxe d'Habitation :	34,13 %
- Taxe Foncier Bâti :	32,92 %
- Taxe Foncier Non Bâti :	64,56 %
- C.F.E :	33,24 %

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

M. le Maire

Le vote des taux 2013 me permet de vous rappeler que nous ne les avons pas augmentés depuis 18 ans. 0 % d'augmentation est une situation exceptionnelle parmi les communes des Bouches-du-Rhône. Quant au domaine public occupé par les commerçants, après une baisse de 20 % en 1995, le prix du mètre carré n'a pas augmenté.

Au final, avec l'évolution de l'inflation, cela constitue une baisse des charges publiques pour nos contribuables. Nous pouvons tous en être fiers.

2013-09 : APPROBATION DU TAUX DE LA

TAXE SUR L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. EXERCICE 2013.

Rapporteur : Alain MARTINEZ

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Intervention de Monsieur le Maire avant le vote des budgets

Le budget 2013 permet d'investir pour une meilleure qualité de vie. Le budget de fonctionnement est maîtrisé et répond aux besoins quotidiens des Saintois.

Ce budget, que je vais vous présenter est rigoureux et audacieux. Il sera dans la lignée de celui de 2012. Comme vous le savez, la France traverse une période difficile sur le plan national et international. La Dotation Globale de Fonctionnement – DGF – octroyée par l'Etat aux communes reste gelée. Elle sera d'ailleurs en baisse dans les années à venir.

Malgré ce, pour pouvoir générer des revenus complémentaires pour maintenir l'activité touristique et économique, notre commune maintient ses investissements. La gestion de notre commune, rationnelle et efficace, repose sur des bases solides. Les dépenses en fonctionnement sont surveillées et mutualisées, elles facilitent l'autofinancement. Les investissements et les projets structurels, essentiels pour l'évolution et l'attractivité de la station, se poursuivent et représentent des ressources financières qui n'impactent pas le contribuable saintois. Ce sont des dépenses indispensables à la logistique et au développement de la commune. L'objectif est de poursuivre la dynamique engagée ces dernières années, continuer l'animation et la promotion de la station, soutenir la vie associative et le secteur social tout en maîtrisant les dépenses.

Les Saintes maintiennent de façon durable une gestion financière saine qui permet d'envisager l'avenir sereinement. Oui, c'est un budget contraint, mais la modernisation des infrastructures et l'amélioration de la qualité de

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2013

vie restent notre priorité.

2013-10 : BUDGET PRIMITIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2013.

Rapporteur : Patrick PAC

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-11 : BUDGET PRIMITIF DU CCAS. EXERCICE 2013.

Rapporteur : Patrick PAC

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-12 : BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2013.

Rapporteur : Patrick PAC

M. le Maire

Commune

- Dépenses de fonctionnement : 11.546.977,69 €
- Recettes de fonctionnement : 11.546.977,69 €
- Dépenses d'investissement : 7.648.844,63 €
- Recettes d'investissement : 7.648.844,63 €

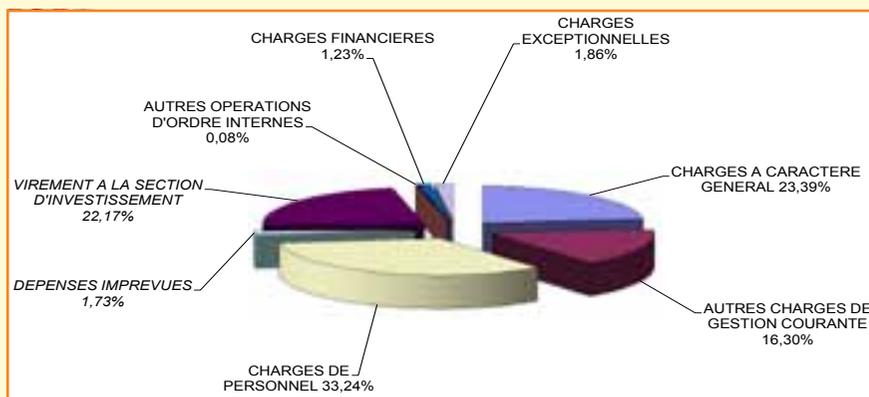
Eau et assainissement

- Dépenses de fonctionnement : 1.761.849,00 €
- Recettes de fonctionnement : 1.761.849,00 €
- Dépenses d'investissement : 2.765.903,00 €
- Recettes d'investissement : 2.765.903,00 €

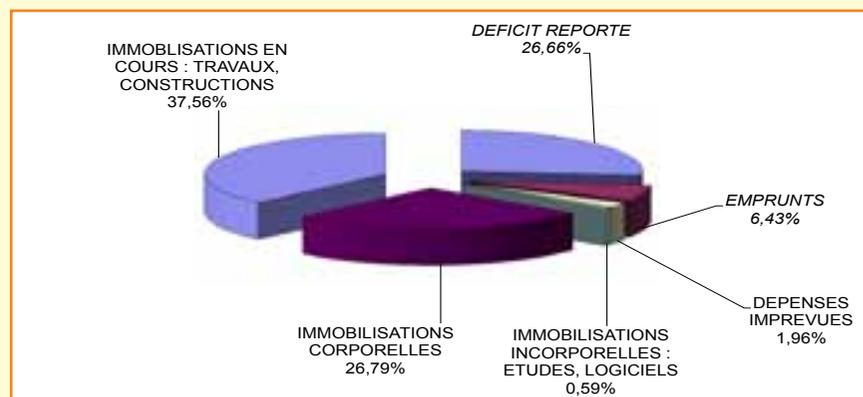
C.C.A.S

- Dépenses de fonctionnement : 31.258,17 €
- Recette de fonctionnement : 31.258,17 €

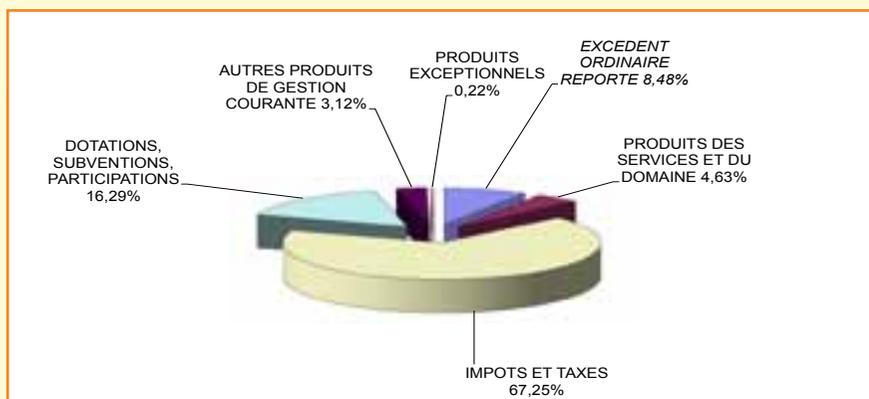
BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2013



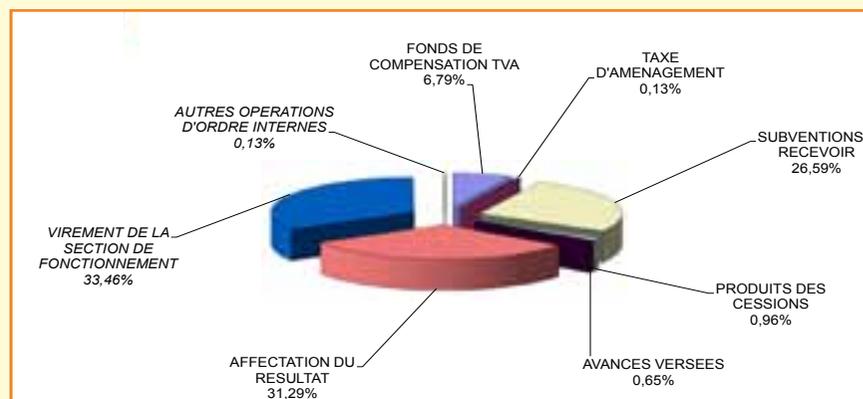
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013 : 11.546.977,69 € €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 7.648.844,63 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013 : 11.546.977,69 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2013 : 7.648.844,63 €

Ces budgets, qui sont les derniers de ce mandat 2008-2014, reprennent les projets d'investissement validés par les commissions municipales, à savoir :

- Concrétisation des grands projets initiés en 2012 :
 - dernière tranche de la promenade du bord de mer, avec création d'une aire de stationnement de 400 places et d'un parking pour les camping-cars de près de 100 places, secteur du Clos du Rhône,
 - importants travaux d'aménagement des réseaux hydrauliques, avec confortement des berges par enrochement ;
- Lancement des études de l'aménagement du quartier des Impériaux et de l'Ancienne Gare, pour débiter les travaux en 2014 ;
- Suite du programme pluriannuel de réfection de locaux communaux associatifs, au 3 rue Chateaubriand, changement des portes et ravalement des façades des arènes et des locaux adjacents. Ces chantiers sont actuellement en cours ;
- Suite de l'effort de modernisation du matériel des services techniques, avec une ligne budgétaire de 250.000 euros inscrite pour l'achat de matériels lourds, dont une benne à ordures ménagères neuve et différents véhicules ;
- Réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans le premier cimetière ;
- Mise en place du projet d'école numérique à l'école primaire ;
- Etudes et lancement du dossier de travaux de mise en conformité de la station d'épuration par lagunage et de la déchetterie.

Ces projets ont été élaborés en gardant à l'esprit les mêmes préoccupations, à savoir :

- Le désendettement de la commune. Nous n'avons plus aucun emprunt sur le budget de l'eau et de l'assainissement. Les sommes

affectées annuellement au remboursement de la dette continuent à baisser. A ce jour, l'ensemble de la dette de la commune, que nous avons hérité de l'ancienne municipalité en 1995, a diminué de 88,86 %. Ce qui est la preuve d'une bonne gestion et excellente santé de nos finances.

- La stabilité de l'imposition qui traduit, elle aussi, la saine gestion de nos finances communales. Nous n'augmenterons pas les taux de nos impôts locaux, et ce, pour la 18^{ème} année consécutive. Ce qui permettra de ne pas freiner le pouvoir d'achat des ménages ni de leur faire porter le poids de la crise.

Les grands postes de dépenses de fonctionnement pour 2013, quant à eux, demeurent :

- Les charges de personnel, avec une stabilité des effectifs ;

- La participation de la commune au SYMADREM pour divers travaux de protection contre la mer et les crues du Rhône, ainsi que pour son fonctionnement, pour un montant prévisionnel de 150.000 euros ;

- La participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour un montant prévisionnel de 175.000 euros ;

- Le paiement des prestations de la cantine scolaire et du foyer-repas seniors, assurées par la société Elixor, pour un montant prévisionnel de 330.000 euros ;

- Le paiement de la contribution statutaire au Syndicat mixte pour la gestion du Parc Naturel Régional de Camargue, pour un montant de 45.307 euros.

Enfin, il convient de citer l'ensemble des subventions allouées aux associations saintoises, pour un montant global de 642.677 euros.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, en particulier Jean-Marie BOISSET, adjoint au Maire délégué aux finances, Patrick PAC délégué aux finances, Philippe FOURCOUX,

Directeur Général des Services et son adjointe Ghislaine BONNET, le personnel communal et l'ensemble des services pour le travail effectué.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

Jean-Pierre ALENGRIN

Mes chers Collègues,

A l'occasion du vote du budget primitif 2013, je souhaitais vous apporter des précisions et mes observations sur les crédits que nous allons allouer au groupe scolaire.

Vous n'ignorez pas que deux classes de l'Ecole Elémentaire ont déjà effectué un voyage à Paris et les membres de la commission des écoles ont été informés de la présentation d'un nouveau projet de voyage scolaire pour deux autres classes pour un séjour à Buis les Baronnies.

Les difficultés posées par le chevauchement entre les années scolaires et les années civiles m'ont amené à vous faire une proposition simplifiant la gestion de ces voyages.

Le budget se votant selon le principe de l'annualité, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre, je vous propose de répartir en toute égalité le budget que nous entendons consacrer à l'école en cinq parts égales, soit 1/5^{ème} du budget par classe.

Aussi, cette année, je vous propose de reconduire la somme de 3.800 Euros à l'identique de l'année 2012, ce qui nous amènera à un budget de 760 Euros par classe.

Les deux classes qui ont déjà effectué leur voyage verront leur facture de séjour prise en compte pour 1.520 Euros, les deux classes de Madame Coralie LILLAMAND et Mademoiselle Delphine BOUDOURIC se verront attribuer la même somme de 1.520 Euros pour leur voyage à Buis les Baronnies et la classe qui n'a effectué aucun voyage à ce jour disposera jusqu'au 30 décembre 2013 d'un crédit de 760 Euros permettant ainsi à toutes les classes de l'Ecole Elémentaire de bénéficier, à part égale, de la

possibilité d'effectuer un voyage.

Je vous propose donc d'adopter ce principe et de prendre en charge les factures sur l'année civile selon ces modalités.

André MAUGET

Je tiens à préciser qu'en dehors de la participation de 174.821,81 € inscrite par la Commune dans son budget pour le fonctionnement du Symadrem, nous ne devons pas oublier que cette somme inclut notre quote-part dans les investissements représentant 5 % du coût des investissements réalisés pour la protection de notre littoral.

2013-13 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. EXERCICE 2013.

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur Jean-Marie BOISSET sort de la salle.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

M. le Maire

Je vous rappelle qu'en plus des subventions que nous venons d'allouer aux associations, nous leur mettons gracieusement à disposition des salles, le complexe sportif et le stade. En outre, de nombreuses prestations sont également réalisées par les services techniques au profit des associations.

2013-14 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU POTABLE A LA COMMUNE DES SAINTES MARIES DE LA MER PAR LA COMMUNE DE VAUVERT.

Rapporteur : Frédéric GIBERT

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-15 : POLITIQUE PUBLIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE.

Rapporteur : M. le Maire

La Commune a décidé de procéder à plusieurs aménagements hydrauliques dans le cadre de son programme de rénovation des réseaux

d'irrigation et d'assainissement – programme de soutien aux activités de chasse et de pêche 2013.

En effet, notre Commune se doit d'entretenir régulièrement les réseaux hydrauliques communaux et de garantir par des aménagements modernes, la qualité des réseaux desservant le territoire communal. Pour l'année 2013, plusieurs zones prioritaires ont été retenues pour les travaux, détaillées en annexe à la présente délibération.

Une étude préalable, conduite par les services techniques municipaux, indispensable à une vision globale et cohérente du projet a été engagée et un estimatif détaillé a été établi, pour un coût de 80.000,00€ HT.

Aussi, il est nécessaire pour assurer son financement, que la commune sollicite des subventions auprès du Conseil Général dans le cadre du programme ADER (Aide au Développement et à l'Équipement Rural), notre collectivité étant la première commune rurale de France.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-16 : CESSIION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BB N° 16 AU SYMADREM.

Rapporteur : André MAUGET

M. le Maire

Par courrier en date du 05 Février 2013, notre commune a été saisie par le SYMADREM, Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer, d'une demande d'acquisition d'une parcelle de terrain communal située à proximité de la route départementale 85 et de l'accès au bac du Sauvage pour la création d'une antenne relais radio numérique, dans le cadre du plan de prévention contre les crues du Rhône.

La parcelle cadastrée section BB N° 16 a été retenue pour cette opération. La division de

cette parcelle et la création d'une antenne radio numérique étant destinée à contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues par le SYMADREM et donc à participer à la sécurité de notre Commune en cas d'inondations, il est proposé de faire droit à cette demande d'acquisition pour l'Euro symbolique pour une quinzaine de m².

Il est précisé que ce terrain devra être exemplaire dans son aménagement par le SYMADREM et dans les règles de respect de l'environnement. Le chemin d'accès au terrain devra également être entretenu régulièrement par l'utilisateur.

Le service France Domaine a émis un avis favorable sur cette cession par la Commune au SYMADREM aux conditions proposées.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-17 : REGULARISATION CADASTRALE. PARCELLE CADASTREE SECTION CD N° 42.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-18 : VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL. PARCELLE CADASTREE SECTION H N° 1095. PIN FOURCAT.

Rapporteur : M. le Maire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-19 : CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE CONVENTIONNELLE DE PASSAGE DE CANALISATIONS RUE MARCEL CARRIERE ET CARRIERO DOU LABE.

Rapporteur : Paul-Marie ALZAS

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-20 : PRINCIPE DE NUMEROTATION METRIQUE. HAMEAUX DE LA COMMUNE. CHEMINS RURAUX.

Rapporteur : Roger DE MURCIA

M. le Maire

De nombreux administrés résidant dans les hameaux de notre Commune et à proximité des chemins ruraux connus par des appellations coutumières rencontrent des difficultés pour définir une adresse postale fiable leur permettant de recevoir leur courrier dans des conditions optimales.

Par ailleurs, l'évolution des nouvelles technologies et l'introduction du système G.P.S., font que les repères coutumiers ou les appellations locales posent des difficultés pour un repérage spatial précis.

La numérotation métrique, avec l'accord des propriétaires riverains pour les chemins privés, permet de répondre à ces préoccupations. Ce système, simple dans sa conception, permettra une identification précise des lieux de résidence éloignés du village et leur reconnaissance par les instruments de navigation embarquée. Chaque programme de numérotation fera l'objet d'une étude précise dont les résultats seront communiqués aux personnes concernées, aux services postaux, au cadastre et aux services de l'Etat compétents en ce domaine.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-21 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL PACA ET AU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE. STATION D'EPURATION PAR LAGUNAGE.

Rapporteur : **M. le Maire**

Les résultats de l'étude du CEMAGREF sur la capacité de la station d'épuration par lagunage de la Commune des Saintes Maries de la Mer ont démontré la difficulté que rencontre cette installation pour répondre aux normes européennes compte tenu des spécificités géographiques de la station et de son milieu d'implantation.

Malgré les nombreuses études et travaux destinés à améliorer le fonctionnement du lagunage, les

objectifs atteints demeurent insatisfaisants et les services de l'Etat, lors d'une réunion tenue en Mairie le 09 Septembre 2010, ont rappelé les objectifs européens en ce domaine.

Compte tenu des enjeux pour la Commune, avec le soutien de l'Etat, il a été décidé d'engager un marché de « Conception-réalisation » accompagné d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour modifier le lagunage existant en le dotant des équipements techniques requis pour répondre aux exigences européennes.

Les missions qui ont été confiées au bureau d'études choisi comprennent une conduite d'opération décomposée en trois parties distinctes avec des interventions dans la définition des ouvrages, la conception des ouvrages et la réalisation des ouvrages, chaque phase étant validée conjointement avec les services de l'Etat.

Le bureau d'études choisi a également été chargé de réaliser les autres dossiers de consultation nécessaires tels que la coordination hygiène et sécurité, le contrôle technique, les études géotechniques, le dossier police de l'eau, l'évaluation d'incidence Natura 2000, les demandes de subventions, les dossiers éventuels de dérogation, les éventuels dossiers de modification réglementaire du POS/PLU et autres dossiers connexes. Le dossier en est actuellement au stade de l'autorisation requise au titre du Code de l'Environnement. Ce projet a également été inscrit au contrat de delta « Camargue », pour des financements sollicités auprès de l'Agence de l'Eau et doit également être présenté au Conseil Général des Bouches-du-Rhône et au Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-22 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT. DOTATION D'EQUIPEMENT DES

TERRITOIRES RURAUX. 2013.

Rapporteur : Claudie BOURCIER

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-23 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION IFAC PROVENCE. CENTRE AERE 2013.

Rapporteur : **Jean-Pierre ALENGRIN**

La Commune des Saintes Maries de la Mer se propose d'organiser un nouveau centre aéré pendant les vacances de Pâques et d'Été en coopération avec l'Association IFAC PROVENCE, dans les locaux scolaires de la Commune. Ce centre aéré sera ouvert aux enfants de 3 à 13 ans mais également aux enfants de 2 à 3 ans, scolarisés et propres, assurant ainsi une amplitude complète d'ouverture et des facilités d'accueil accrues pour les parents.

Cette activité, fort appréciée des enfants, mérite bien évidemment un soutien actif de la part de la municipalité. La Commune prend en charge notamment l'accueil, la restauration des enfants, les consommations d'eau et d'électricité et une participation financière par journée et par enfant pour l'organisation et le fonctionnement de l'association.

Il est précisé que les prix du séjour au Centre Aéré, qui sont calculés en fonction du quotient familial (QF) établi par la CAF, n'ont subi aucune augmentation.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-24 : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LE CENTRE AERE A L'ASSOCIATION IFAC PROVENCE. CENTRE AERE 2013.

Rapporteur : Stéphan BEDOT

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-25 : ALLOCATIONS POUR COLONIE DE VACANCES.

Rapporteur : Eliette SAMPIERI

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-26 : ACTUALISATION DU RÉGIME

**INDEMNITAIRE DU CADRE D'EMPLOIS
DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE.**

Rapporteur : Roger DE MURCIA

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**2013-27 : CREATION DE LA COMMISSION
EXTRA MUNICIPALE DU CINEMA.**

Rapporteur : **M. le Maire**

Le Relais Culturel va prochainement accueillir les séances de cinéma et il a semblé opportun de créer une commission extra municipale pour suivre les activités qui s'y dérouleront, apporter des conseils sur la programmation et faire toutes les suggestions utiles pour garantir la qualité de ces prestations.

Plusieurs personnes qualifiées se sont proposées pour participer à cette commission qui sera composée d'élus et de professionnels et d'administrés.

Elus : M. le Maire, Mme Christelle AILLET, M. Jean-Pierre ALENGRIN, Mme Eliette SAMPIERI, M. Frédéric GIBERT, M. Stéphane BEDOT.

Membres : M. Pascal BONICI, Mme Mathilde GUTHAPFEL, Mme Catherine CAMBON, Mme Renée FAYARD, Mme Julie MOURET, Mme Béatrice BAYLE, Mme Jacinte LACQUOIS, Mme Colette CARIE, pour l'éducation nationale.

La Maison des Jeunes : M. Stéphane ASTIER titulaire, Mme Florence SCHUNK suppléante.

Le Complexe Sportif : M. David CONSOLIN, titulaire, M. Samuel LACQUOIS, suppléant.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**2013-28 : RATIONALISATION DE LA CARTE
INTERCOMMUNALE DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE. AVIS DU
CONSEIL MUNICIPAL.**

Rapporteur : **M. le Maire**

Par courrier recommandé en date du 13 Mars 2013, les élus du Conseil municipal des Saintes Maries de la Mer ont informé Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône de la bonne réception de

sa lettre recommandée du 18 décembre dernier par laquelle il demandait de faire connaître l'avis du Conseil municipal sur la modification du périmètre de la communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette, tel que proposé par son arrêté du 18 décembre 2012.

Par courrier recommandé, que nous avons adressé à Monsieur le Préfet le 24 janvier 2013, reçu par ses services le 28 janvier, nous lui faisons part de notre étonnement sur le fait de n'avoir jamais été consultés sur ce sujet, et sollicitons un entretien afin d'éclairer l'ensemble des élus de notre Conseil Municipal sur un sujet aussi important pour l'avenir de la Commune.

A ce jour aucun service de l'Etat, chargé de la rationalisation de la carte intercommunale du département, n'a pris en considération les attentes et les inquiétudes de notre commune, de ses élus et de ses habitants concernant le projet préfectoral.

Rappelons que par délibération, adoptée le 21 juillet 2011, nous avons déjà rejeté la proposition de rattachement à la communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette élargie à une seule partie des Alpilles, refus et attentes expliqués dans notre délibération 2011-34 du 21 Juillet 2011. La construction à marche forcée du pôle métropolitain de Marseille et de la carte intercommunale du département a sans doute éloigné les services préfectoraux de l'une des recommandations qui leur était rappelée par note d'information générale du ministère de l'Intérieur, je cite : « *Nous vous rappelons que la recherche de solutions adaptées au territoire, portées par les élus et comprises par la population est la condition indispensable de réussite des schémas* ».

Les solutions portées par les élus de Marseille ont été entendues pour la constitution d'un pôle métropolitain et celles des élus de « Rhône-Alpilles-Durance » entendues pour le maintien,

hors du Pays d'Arles, d'un EPCI « Nord-Ouest ». Aujourd'hui, par respect de l'une de ses libertés fondamentales, reconnue par les Lois de notre République et à laquelle la commune des Saintes Maries de la Mer est particulièrement attachée, celle de sa libre-administration, nous demandons à ce que la position de notre collectivité territoriale soit entendue.

Ainsi, rappelant à Monsieur le Préfet, que :

- Notre commune, plus grande commune rurale de France, commune balnéaire, est attachée à la constitution d'une communauté d'agglomération du Pays d'Arles, regroupant ses 29 communes, seul établissement de coopération intercommunale du département qui pourrait répondre aux enjeux futurs de notre collectivité et qui garantirait son avenir économique face aux grandes agglomérations ou métropole de Nîmes, Avignon, Marseille et Montpellier ;

- **Le 14 juin 2011 et le 5 février 2013, par délibérations, les conseillers communautaires d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette ont appelé de leurs vœux la constitution d'une communauté d'agglomération du Pays d'Arles à 29 communes et, si elle ne devait pas voir le jour, au rejet de l'adhésion à ACCM de la Commune des Saintes Maries de la Mer ;**

- La Commune des Saintes Maries de la Mer présente la spécificité d'être limitrophe de cinq communes gardoises, Vauvert, Saint-Gilles, Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes, le Grau du Roi avec qui elle partage de nombreuses spécificités alors qu'elle n'est limitrophe que d'une seule commune dans les Bouches-du-Rhône, Arles, dont l'agglomération se situe à près de 40 kilomètres.

Au 30 juin 2013, si le Préfet des Bouches-du-Rhône ne devait pas retenir la constitution d'une Communauté d'Agglomération étendue à l'ensemble du Pays d'Arles, telle que souhai-

tée par la majorité de ses habitants et de notre commune, nous serions dès lors contraints de solliciter l'adhésion de notre collectivité à l'EP-CI gardois « Terre de Camargue ».

Nous espérons que Monsieur le Préfet entendra la position et les délibérations de notre Conseil et qu'elles seront enfin prises en compte.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-29 : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES PLAGES. ATTRIBUTION DES SOUS-TRAITES D'EXPLOITATION. ANNEES 2013/2018.

Rapporteur : **M. le Maire**

Après le vote de ces sous traités d'exploitation des plages, je voudrais faire taire certaines rumeurs qui ont circulé tout l'hiver dans le village sur l'attribution des concessions. A les entendre, il y avait plus de trente candidatures à l'origine.

En réalité, quatorze dossiers ont été retirés après la publication règlementaire. Trois ont été rejetés pour non-conformité de la candidature lors de l'ouverture des plis le 11 janvier 2013.

Le 12 février 2013, à l'ouverture des offres, sur les 11 dossiers, 8 ont été validés par la commission municipale, en présence des services de l'Etat et de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Trois ont été refusés dont 1 pour non-conformité au cahier des charges et 2 pour double emploi avec des sous traités déjà attribués.

La rumeur a, une fois de plus, fait long feu, les discussions dans les bars et « radio roubine » se sont donc encore trompés.

Ce vote met un terme à ces allégations et rumeurs infondées et je souhaite à tous les concessionnaires une bonne saison dans le respect de la législation.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-30 : CESSION D'UNE PARCELLE

DE TERRAIN COMMUNAL. PARCELLE CADASTREE SECTION BN N° 48.

Rapporteur : Geneviève BOESPFLUG

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

2013-31 : TARIFICATIONS POUR LA SEMIS. TARIFS CINEMA. 2013

Rapporteur : Christelle AILLET

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

M. le Maire

Nous favorisons le lancement de notre cinéma en pratiquant des prix largement en dessous des tarifs pratiqués habituellement, soit 6€ pour les adultes et 5€ pour les moins de 18 ans.

De plus, nous aurons quatre séances de cinéma en plein air, dans les Arènes, 2 en Juillet et 2 en Août.

Ce sera un plus pour notre station.

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

Cinéma

Après de nombreuses difficultés administratives, le cinéma numérique va ouvrir ses portes le 11 mai. Il sera géré par la SEMIS. Sont programmées deux séances par semaine, avec une possibilité d'évolution en fonction de la fréquentation. Petit bonus : grâce à une négociation avec les distributeurs, nous allons pouvoir vous offrir 4 séances supplémentaires en plein air, dans les arènes, deux en juillet et deux en août. Ce sera une première pour les Saintes.

Patinoire

Pour les fêtes de fin d'année, une patinoire synthétique – 100 % écologique – sera installée sur la place des Gitans pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des grands. D'une surface de 200 m², elle restera en place du 20 décembre 2013 au 4 janvier 2014, proposant ainsi un complément d'animation original au

Marché de Noël et les fêtes de fin d'année.

Symadrem

Les coups de mer de cet hiver ont été sans pitié pour la plage Est qui a subi une nouvelle érosion de plein fouet. Les galets ont malheureusement fait preuve de leurs limites. Avec l'élu délégué, André MAUGET, je suis encore intervenu auprès du Symadrem pour la réalisation d'épis en T et d'enrochement sur ce secteur menacé. Je suis également intervenu à l'émission « La Voix est libre » sur France 3. Nous avons été entendus puisque des études sont actuellement engagées. Je rappelle que j'étais déjà intervenu auprès de la Ministre de l'Ecologie Nathalie KOSCIUSKOMORIZET et du Préfet de Région Hugues PARANT pour souligner notre inquiétude concernant ce secteur.

Actuellement, des travaux d'urgence sont en cours pour conforter la digue à la mer, entre le poste de secours n° 2 et les martelières de la Fourcade.

Ce projet prioritaire fait l'objet de toutes nos attentions pour la protection des biens et des personnes.

Aménagements et divers travaux

- Réfection des drailles : après un hiver très pluvieux, nos drailles ont souffert. De ce fait, les services techniques les remettent en état une à une. Concernant la réfection de la draille ou chemin communal de Méjanès, qui est en partie sur la commune d'Arles, j'ai saisi Monsieur le Maire d'Arles, Hervé SCHIAVETTI, pour qu'il réalise les travaux nécessaires pour remettre en état la section concernant la commune d'Arles. A ce jour, notre courrier envoyé le 28 janvier est resté sans réponse, tout comme la relance faite le 3 avril dernier.

- Arènes : le ravalement de la façade est terminé et l'ensemble des portes a été changé. Un guichet supplémentaire a été créé, ainsi que des toilettes aux normes PMR, pour les personnes

handicapées. Les stèles commémorant « Vovo » et « Ginès Cartagena » ont été nettoyées, l'ensemble des panneaux des arènes remplacé tandis que le patio de la bibliothèque a lui aussi bénéficié d'un grand lifting. Tous ces travaux remettent en valeur ce bâtiment communal cher aux afeciouna.

Coût de l'opération : 150.000 €.

- Réseaux hydrauliques : comme chaque année, nous confortons les berges des roubines rongées par l'érosion. Plusieurs points viennent d'être traités : le Chemin Bas des Launes, la roubine de la Barachine et surtout la roubine de la Ville, entre Crin Blanc et le Clos du Rhône, une opération indispensable pour débiter la dernière tranche de la promenade du bord de mer qui accueillera la piste piétonne, cyclable et équestre, ainsi qu'un parking de plus de 400 places et une aire d'accueil pour les camping-cars de près de 100 places. Actuellement, nous sommes dans l'attente de l'acceptation, de la part de l'Etat, du PPRI, concernant les zones inondables, mais aussi du PLU, bloqué par ce même PPRI.

Ce qui nous permettrait de pouvoir réaliser l'aire de stationnement des Launes, indispensable pour l'économie de la station. Hier, dimanche, le village était saturé de véhicules qui cherchaient une place de stationnement.

- La dernière tranche de la promenade du bord de mer avance. Le marché a été attribué. Il est composé de six lots. Début des travaux ce mois-ci.

Affichage d'information électronique

Pour mieux informer les Saintois et les visiteurs sur les festivités et la vie de notre village, la commune a investi dans l'acquisition de nouveaux panneaux électroniques « nouvelle génération ». Le premier remplacera l'ancien déjà installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le nouveau, en double face, sera installé devant

les arènes. Il informera sur la vie du village, les spectacles taurins et les séances de cinéma.

Parc naturel régional de Camargue

Le « projet KAWAMATA », porté par le Parc de Camargue, prévoyait l'implantation de cinq œuvres « culturelles » sur le territoire. Après avoir découvert ces projets, notre commune a formulé plusieurs observations sur les conditions pratiques de ces réalisations, notamment sur la commune des Saintes-Maries et je regrette qu'un silence complet ait été opéré sur ce sujet. Je rappelle que la Camargue fait l'objet de multiples mesures protectrices et le principe majeur de la charte révisée du Parc Naturel Régional est la préservation de l'environnement, la protection de la faune et de la flore et la minimisation des impacts de l'urbanisation sur le territoire. Je suis extrêmement surpris que personne ne se soit ému de voir édifier des « structures monumentales », fussent-elles en bois, et qui plus est, destinées à accueillir du public.

Le choix d'un site de construction impose à toute personne, et même aux artistes et au Parc de Camargue, de prendre connaissance des règles des plans d'occupation des sols ou des plans locaux d'urbanisme.

En l'occurrence, la zone prévue pour l'œuvre de Tadashi KAWAMATA sur le site du Mas Neuf, en bordure immédiate du Vaccarès, est une zone classée ND, de protection de la nature, rendant une grande partie du projet envisagé – passerelle accessible aux piétons et aire de stationnement – purement et simplement irréalisable sur le plan réglementaire.

Les services de l'Etat ont été sollicités pour leur analyse afin de connaître les éventuelles possibilités de poursuivre ce projet. La réponse de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer est sans équivoque et son analyse conduit au rejet du projet tel que présenté. La création d'une « structure monumentale » de

quatre mètres de hauteur, ouverte au grand public ne me paraît pas être compatible avec cet objectif de préservation des sites naturels, même sous l'alibi artistique. **Consacrer autant d'argent public, en cette période de crise, à ce projet me paraît être une gabegie. De plus, aucune information ne nous a encore été donnée sur le coût du futur entretien de ces œuvres, ni sur les mesures de sécurité envisagées pour recevoir du public.**

Vidéo-protection

La pose des caméras de vidéo-protection se poursuit. Certaines sont déjà opérationnelles et efficaces. L'ensemble des 22 caméras sera en place prochainement. Un plus pour votre sécurité.

Résidence seniors

Avec quelques mois de retard dus à des problèmes de coordination des travaux entre les entreprises, la résidence seniors « La Vallée des Lys » devrait ouvrir ses portes après l'été. Vous serez prochainement informés de la date d'inauguration.

Journée du Cheval

L'A.C.T.E., Association Camarguaise de Tourisme Equestre, rencontre de réels problèmes d'organisation et de programmation. L'association a d'ailleurs elle-même décidé de ne pas organiser la « Fête du Cheval » du lundi de la fête votive.

A ce jour, nous n'avons reçu aucun dossier de demande de subvention et n'avons donc pas pu inscrire les sommes prévues dans le budget communal, faute de documents. J'ai cependant reçu le président de l'A.C.T.E., Olivier TERROUX, qui m'a assuré que son association allait faire le nécessaire rapidement pour proposer à nouveau des animations valorisant notre cheval Camargue, probablement à travers une journée pédagogique pour les enfants du village, le 20 juin.

La Bouvine à l'honneur

En 2012, les Saintes-Maries ont été la Capitale de la Bouvine. Pour marquer cet évènement, une étoile en granit noir d'Afrique du Sud, aux noms de Garlan, Ratis et Bastien FOUR, sera posée dans le marbre, au sol, devant la grande porte des arènes. L'inauguration est prévue le 7 juin à 19 h.

Rénovation du quartier des Impériaux et de l'ancienne gare

La commune a décidé la réalisation d'un aménagement urbain important structurant et paysager sur le quartier des Impériaux et de l'ancienne Gare. Il portera sur la mise en discrétion des réseaux aériens, la rénovation des réseaux humides et la réfection de trottoirs et de voiries. Ce quartier est décomposé en deux secteurs d'étude et de travaux dans le cadre du projet que nous avons envisagé.

Faisant partie intégrante du centre ville de la commune, ce quartier concentre un nombre important d'habitations, avec toutes les contraintes induites qui doivent être prises en compte : nuisances sonores et poussières à minimiser, zone de stationnements à conserver, livraisons, circulations, accès, planning de travaux précis à respecter impérativement.

Les principaux besoins à satisfaire concernent l'aménagement qualitatif et sécurisé des voiries afin de rendre ce quartier harmonieux et accessible à tous. Il conviendra donc de :

- assurer la sécurité des usagers piétons et vélos, sécuriser les différents modes de déplacement, rendre de l'espace aux piétons : emprise, traversées de voies identifiées, cheminements continus, mobilier urbain,
- sécuriser les carrefours avec les voies adjacentes, améliorer la visibilité, gérer les priorités,
- limiter la vitesse excessive des véhicules,
- optimiser l'espace dédié aux véhicules en délimitant partout l'emprise des voies,

- sécuriser et réglementer les stationnements pour éviter tout stationnement anarchique,
- renforcer la signalisation horizontale et verticale, et notamment pour les modes de déplacement doux,
- garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite,
- créer ou renforcer le réseau pluvial EP existant en supprimant le réseau unitaire,
- harmoniser et organiser l'ensemble du mobilier urbain,
- mettre le site en valeur, traitement de sol, mobilier urbain, espace vert,
- rénover en totalité l'éclairage public existant qui participera également à la mise en valeur des espaces,
- diminuer les gênes des usagers en phase travaux.

Ce projet est pris en compte par le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement que j'ai négocié avec le Conseil Général. Une partie de son financement est déjà assuré. A ce jour, le dossier est bien engagé pour un démarrage des travaux début 2014.

Programme annuel des festivités et guides des associations

Pour la première fois, le programme de toutes les festivités 2013 a été édité et adressé à tous les foyers saintois ; un bon moyen d'inscrire sur vos agendas les moments importants de la vie de notre village. Le nouveau guide saintois « Associations – Culture - Vie sociale » est paru cette année. Il sera utile pour vos recherches et vous apportera toute l'aide nécessaire dans le choix d'une activité en adéquation avec vos aspirations.

Temporada 2013

La tradition taurine est un élément fort du patrimoine culturel et touristique des Saintes. Lors de la remise des trophées taurins au Relais Culturel,

tous les acteurs de la bouvine saintoise ont été récompensés et la temporada 2013 a été dévoilée : Féria du Cheval, Salon du livre et du film équestre, spectacles aux arènes, courses camargaises de haut niveau,... MARIE SARA, Magali SAUMADE, Mathieu BAMEULE et Thierry PELLEGRIN ont présenté les grands moments qu'ils ont concoctés pour cette saison. Une programmation taurine qui n'a rien à envier aux grandes arènes.

Assemblée générale de l'Office de tourisme

En 2012, pour la majeure partie des professionnels du tourisme local, la fréquentation touristique a été plutôt bonne en avant-saison, contrairement au mois de juillet qui a été très difficile. Le mois d'août a tenu ses promesses avec une arrière saison plus que convenable. Le bilan global reste positif, supérieur à l'année dernière.

Concernant l'hôtellerie, nous avons de plus en plus de réservations de dernière minute et devons nous adapter à des comportements « capricieux » avec des durées de séjours imprévisibles.

Pour les loueurs de meublés, c'est une avant-saison très moyenne, par contre une fin de saison meilleure que l'année dernière, avec une importante clientèle d'habitues. Le secteur de l'hôtellerie de plein air est en augmentation. Les mois d'août, septembre et octobre ont été très bons, que ce soit en locatif ou en emplacement. Pour les sites nature, comme le parc ornithologique, ils ont enregistré un bon printemps, un mois de juillet convenable contre un mois d'août moins bon que l'année dernière malgré une très belle arrière-saison ; là aussi une clientèle de 35 % d'habitues mais aussi un bon nombre d'étrangers, en majorité Allemands, Suisses, Américains, Hollandais et Italiens. En ce qui concerne les entrées à l'office de tourisme, nous restons sur une moyenne de 200 000 visiteurs avec des pics de fréquentation

lors des week-ends fériés et en août avec plus de 47 000 visiteurs dans le mois.

Après le bilan 2012, les actions 2013 ont été présentées, dont un nouveau guide de très bonne qualité, la promotion de notre station dans les salons professionnels et la présence accrue sur la toile, outil incontournable.

Action citoyenne du nettoyage des plages

A la suite d'une plainte à l'encontre de deux mineurs résidant dans la commune, le parquet de Tarascon a prononcé une mesure de réparation consistant à un nettoyage des plages. Supervisés par les services techniques, les jeunes ont donc nettoyé la plage entre l'immeuble Crin Blanc et le Clos du Rhône. Je suis allé à leur rencontre et j'ai dialogué avec eux. J'espère que cette mesure sera bénéfique et qu'elle les aura sensibilisés.

Le Clos des Cocardiers à Pioch Badet

Suite à la demande de certains habitants de Pioch, les logements qui seront aménagés dans l'ancienne auberge de jeunesse, conserveront la mention « Ecole communale » sur le fronton. Nous préserverons ainsi la mémoire de ce lieu.

Forum de l'emploi

La deuxième édition du forum de l'emploi, qui s'est tenue au Relais Culturel, a connu un vif succès. Le sous-préfet d'Arles, Pierre CASTOLDI, Mme Anne CHABRIER, directrice de Pôle Emploi d'Arles, les élus et moi-même sommes allés à la rencontre des employeurs et des demandeurs d'emploi. Une opération qui sera renouvelée.

Championnat de France de barbecue

Le premier championnat de France de barbecue, organisé par « Camargue BBQ Festival », sera disputé les 8 et 9 juin sur notre commune, à Méjanes. À vos grills !

Réforme du rythme scolaire

Nous sommes l'une des rares communes des Bouches-du-Rhône à avoir programmé une réu-

nion de concertation sur le projet de la réforme du rythme scolaire, avec les élus, les instituteurs, les parents d'élèves et l'inspection de l'Éducation Nationale. Il a été décidé à l'unanimité que la commune des Saintes-maries demanderait le report de cette réforme inadaptée en 2014.

Fréquentation du complexe sportif

Au terme de trois années d'activité, le complexe sportif prend son rythme de croisière. Les statistiques de la fréquentation en accès libre montrent des chiffres en augmentation. A savoir 3 662 personnes en 2011 contre 4 785 en 2012, soit 30 % en plus.

Bilan de la police municipale

Le service de police municipale a traité plus de 2 600 dossiers et interventions administratifs en 2012 : passeports, cartes grises, permis de conduire, etc. Nous remercions les agents de la police municipale et les ASVP pour la qualité de leur travail.

Démoustication

La campagne de lutte de confort contre les moustiques nuisants et non vecteurs est reconduite dans les Bouches-du-Rhône. Aux Saintes, comme dans les 23 communes comprises dans la zone territoriale d'action de l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranée - EID -, **la campagne a lieu du 14 janvier au 27 décembre 2013.**

Pèlerinage de mai

Le pèlerinage de mai est en préparation avec l'ensemble des services concernés.

D'ores et déjà, les dispositifs de sécurité sont en cours d'étude. Comme chaque année, nous recevrons l'appui d'un escadron de gendarmerie mobile, en supplément des renforts de gendarmerie de l'arrondissement d'Arles et de notre brigade.

Pèlerinage d'octobre 2013

Ce pèlerinage d'octobre revêtira une dimension particulière à l'occasion de Marseille-Provence

2013 et dans le cadre de l'Année de la Foi. On peut déjà annoncer que la célébration de la messe du dimanche se fera dans nos arènes en présence de plusieurs évêques.

Chats errants

Je tiens à remercier l'association « La Patte sur le Cœur », sa présidente Mme Marie-Claude BROUSSOLE et l'ensemble des bénévoles qui recueillent chatons et chats sur la commune. Les animaux sont nourris, soignés et stérilisés grâce au financement de cette association et aux dons de particuliers. La commune participe, quant à elle, à ces actions à travers un point d'accueil des chats abandonnés. Un peu plus de respect envers ces animaux serait bienvenu.

Travaux du Conseil Général

- Aménagement de la RD 570 entre Arles et les Saintes-Maries à Pont de Gau : après les dramatiques accidents de la route que nous avons connus ces dernières années, je suis intervenu à de multiples reprises auprès du Président du Conseil Général pour que des travaux de sécurisation soient réalisés sur divers points de cette départementale.

Des travaux ont déjà été effectués à hauteur du Château d'Avignon. Désormais, c'est l'aménagement de la RD 570 entre Arles et les Saintes à Pont de Gau qui va être réalisé avant la saison estivale, avec notamment un élargissement de la piste cyclable, la protection des piétons et une nouvelle signalétique.

- La piste cyclable entre le village et la draille des Cinq Gorges, sur la route de Cacharel, va enfin être réalisée, notre commune ayant trouvé un accord avec le Conseil Général pour la prise en charge de ces travaux. Cette tranche sera la première étape de la future boucle du tour du Vaccarès.

Canton-commune Camargue

Subventions obtenues du 20 décembre 2012 au 12 avril 2013

Travaux Saintes Maries de la Mer

• Programme d'amélioration de la voirie communale

Aide aux équipements structurants

Année 2012-2013 1.317.768,00 €

• Gendarmerie

Travaux de Maintenance : mise en conformité de 2 chambres de sûreté, modernisation des fenêtres « bâtiment familles

6 logements, 1 porte d'entrée » 85.000,00 €

Associations

Salin de Giraud

• Club Taurin « Prouvenco Aficioun »

Fonctionnement - Fête du Club Taurin

du 17 avril 2013 2.200,00 €

• Ecole Taurine

- Fonctionnement 600,00 €

- Mas Thibert

« Les Amis du Marais du Vigueirat »

Actions d'encadrement socio-professionnel des structures d'insertion

par l'activité économique. 18.375,00 €

TOUR DE TABLE

Jean-Marie BOISSET

Le dossier des économies d'énergies avance. Au prochain conseil municipal, nous pourrions présenter un dossier de demande de subvention aux collectivités concernées.

Frédéric GIBERT

Le Judo Club Saintois a organisé un tournoi très réussi où les Saintes ont terminé sur le podium. Un voyage en Espagne est programmé la semaine prochaine. Le Judo Club fait preuve d'une très grande activité.

André MAUGET

SYMADREM – « France Dignes »

Le Système d'Information à Référence Spatiale

(S.I.R.S.) est un logiciel de gestion destiné aux exploitants des ouvrages de protection contre les crues et aux utilisateurs, notamment par la prise en compte des obligations issues de l'application du décret du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques. La DREAL (Direction Régionale à l'Environnement, l'Alimentation et au Logement) a acquis le droit de propriété de ce logiciel en 2007.

Une convention a été passée en 2010 entre le SYMADREM, l'Association Départementale Isère DRAC Romanche et la Région Centre portant sur la continuité de l'appui technique et scientifique et le pilotage du S.I.R.S. Digue. Aujourd'hui, d'autres maîtres d'ouvrage souhaitent adhérer à ce logiciel ; aussi, une solution sérieuse est proposée pour assurer l'accompagnement de cet outil ainsi que sa diffusion.

Ainsi est née l'idée que la structure qui devait porter le S.I.R.S. Digue étende son champ d'action à la promotion des bonnes pratiques en matière d'exploitation des ouvrages de protection contre les crues et submersions marines.

« France Dignes » est un projet de structure qui a pour objectif la création et l'animation du réseau national des gestionnaires d'ouvrages de protection ; il a reçu un accueil très favorable de la part de la Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Ultérieurement, d'ici 3 à 4 ans, cette structure pourrait déboucher sur la constitution d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public).

Le SYMADREM siègera dans cette structure avec trois représentants titulaires et trois représentants suppléants qui ont été désignés et élus par le Conseil Syndical réuni le 28 mars dernier :

Représentant rive gauche du Rhône :

Titulaire : JL MASSON

suppléant : Lucien LIMOUSIN

Représentant rive droite du Rhône :

Titulaire : Gilles DUMAS

suppléant : Jean MARTINEZ

Représentant façade méditerranéenne :

Titulaire : André MAUGET

suppléant : Léopold DE ROSSO

La prochaine réunion de « France Dignes » est fixée au 22 mai prochain, à Paris, pour l'approbation des statuts et la mise en place de la structure.

Problème de l'érosion du littoral marin

Encore récemment et durant tout l'hiver, les « coups de mer » par fort vent d'Est, ont encore érodé notre littoral, au niveau du pertuis de la Fourcade, à l'Est de la commune et au droit du domaine du Grand Radeau.

De nombreux courriers illustrés de photos à l'appui ont été adressés à la Préfecture de Région, à la DREAL (Direction Régionale à l'Environnement, à l'Alimentation et au Logement) et à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) en passant par le SYMADREM.

Bien que la charte du Parc prévoit que l'on puisse admettre les incursions marines, au nom du « laissez faire la nature », il apparaît aujourd'hui fondamental de stopper un mouvement anxiogène des populations, inquiètes de l'élévation du niveau des eaux de la mer et de la fréquence des débordements du fleuve.

Dans les zones habitées de Camargue, des Saintes Maries de la Mer à Salin de Giraud, en passant par le Mas du Grand Radeau, la protection des personnes et des biens doit primer sur les impératifs de la protection de la nature.

C'est de notre devoir d'élus de tenir prioritairement cet axe de défense des personnes

et des biens.

C'est pourquoi, nous appelons instamment toutes les autorités concernées à bien définir les zones de Camargue où l'homme et ses biens doivent être prioritairement protégés.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, pour l'action que vous avez menée avec le SYMADREM et le programme invariant, et je vous encourage à persévérer vos efforts pour que des réponses concrètes soient apportées aux problèmes actuels.

Pour information dans son calendrier des travaux de la lettre du SYMADREM N° 8 de janvier 2013, il est annoncé que « Le SYMADREM va engager dans les prochains mois, une étude pour la sécurisation de la Digue à la Mer, à l'Est des Saintes Maries, point de faiblesse du dispositif de protection contre les submersions marines ».

Projet de schéma régional de l'aquaculture marine

Nous avons été consultés par la D.I.R.M. (Direction Inter Régionale de la Mer) pour proposer, sur le territoire de la commune des Saintes Maries de la Mer, des zones destinées à la pratique de l'aquaculture.

Ces propositions seront intégrées dans un projet qui sera soumis à la consultation lors des réunions de concertation prévues ultérieurement par la D.I.R.M. entre les services de l'Etat, élus et professionnels de la pêche.

Je remercie Monsieur FOURCOUX, Directeur Général des Services, qui a répondu en intégrant dans ce schéma les étangs du littoral situés sur le territoire de la commune.

La lutte contre la tuberculose bovine en Camargue :

Dernièrement, la Mairie a été destinataire d'une brochure d'information destinée aux Mairies, Comités des Fêtes, Clubs Taurins et autres organisateurs de spectacles taurins.

Quelques règles simples sont à respecter quant à l'organisation de spectacles taurins

- En amont de la manifestation ;
- Pendant la manifestation ;
- Après la manifestation.

Des conditions spéciales sont imposées pour les spectacles taurins avec des taureaux importés (corridas, novilladas, corridas portugaises...).

Les principes généraux qui doivent être appliqués sont les suivants :

- Seuls les élevages indemnes de tuberculose, brucellose et leucose enzootique sont autorisés à participer aux manifestations taurines ;
- Les animaux doivent être porteurs de deux boucles d'identifications ;
- Les règles relatives à la protection animale doivent être respectées.

Cette information, émanant des DRADAF, des DDPP et de la FRGDS (Groupement de Défense Sanitaire) a été adressée par nos soins aux organisateurs adjudicataires des arènes.

Il convient d'attirer l'attention des autres organisateurs privés de spectacles taurins et de se conformer à cette réglementation qui entre dans le cadre de l'application des pouvoirs de police du Maire.

Alain MARTINEZ

Je voudrais revenir sur le projet de la déchetterie. Nous avons eu connaissance d'un système dénommé Modulo-Béton et avons pris des contacts pour des visites au Grau du Roi et à Saint Laurent d'Aigouze.

M. le Maire

Ces visites nous permettront de découvrir ces nouvelles structures modulaires réalisées en béton. Nous avançons dans ce projet de mise aux normes européennes de notre déchetterie.

Stéphan BEDOT

Pour l'installation de l'école numérique, la Commune a arrêté son projet qui devrait être opérationnel en juin.

M. le Maire

La Commune a inscrit les lignes budgétaires nécessaires pour nos enfants.

Patrick PAC

Lors de la construction du MUCEM de Marseille, il a été réalisé une dentelle de béton remarquable, en béton marin résistant aux embruns. Ce béton est issu d'un procédé breveté par une entreprise de Montpellier spécialisée dans ce type de bétons. Il serait utile de se renseigner pour nos propres travaux.

M. le Maire

Nous allons nous renseigner, demander de la documentation et voir si nous pouvons recevoir le concepteur de ce béton. Pour les élus qui souhaitent visiter le Mucem, signalez-le à mon secrétariat.

Raymond FELINE

De nombreuses drailles sont encore à remettre en état ; notamment la draille de Méjanès et la Digue à la Mer. Je précise que cela n'est pas de notre responsabilité mais d'autres structures que nous avons sollicitées.

M. le Maire

Pour Méjanès, nous avons remis en état la partie située sur notre Commune et nous avons saisi la ville d'Arles et son maire pour qu'il prenne en charge la partie relevant de sa Commune.

Pour la Digue à la Mer, c'est le Symadrem qui la prend en charge et les travaux doivent débiter cette semaine.

Raymond FELINE

Avec le beau temps, ce dimanche, la station a connu une très grande fréquentation, il était impossible de stationner son véhicule.

M. le Maire

Le projet de l'aire de stationnement des Launes est toujours inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme qui est aujourd'hui lié au Plan de Prévention du Risque Inondation. Nous ferons aboutir ce dossier en respectant toutes les

règlementations en vigueur.

Une association de soi-disant défenseurs de la nature freine par tous les moyens la réalisation de ces travaux. Ce qui est regrettable, c'est que dans cette association, certains sont commerçants et sont les premiers à se plaindre du manque de places de stationnement. Ils tiennent un double discours et ils pénalisent l'économie de la station.

Ce projet ne représente pourtant que 1,7 hectare sur les 190 hectares de l'étang des Launes.

Roger DE MURCIA

A la dernière réunion du Pays d'Arles, nous avons appris que la trésorerie du pays d'Arles était à sec. Nous avons tenu une réunion sans quorum car aucun des élus d'Arles n'était présent. Devant cette situation, nous avons exprimé notre désaccord sur l'augmentation des cotisations des communes.

Nous avons demandé et obtenu que plus aucune étude ne soit lancée sur de nouveaux projets et que seulement les études en cours soient achevées.

M. le Maire

Ma position sur ces structures est inchangée, c'est non aux millefeuilles. On multiplie les coûts sans réelle efficacité, le budget ne sert qu'à payer le personnel et aucune action n'est réalisée sur le terrain. C'est un gouffre pour les contribuables.

M. le Maire remercie les élus pour leur collaboration et lève la séance.

Toutes les délibérations sont affichées
et consultables en Mairie



Nicolas BOYER à l'honneur

Nicolas Boyer s'est lancé cette année dans l'aventure du Dakar, après une première participation en 2001 où il avait terminé 35e au général. Engagé dans la catégorie des « malles-motos », la plus risquée et la plus difficile car sans aide et sans assistance, il a préparé lui-même sa moto, une Honda 400 XR de 1999. Son objectif était d'arriver au bout, il l'a tenu.

Sur les pistes difficiles d'Amérique du Sud, Nicolas a soutenu un effort intense durant ces deux semaines de course, et au final, il a réussi, se classant 87e au général, à 16 heures du vainqueur, Cyril Desprès. Félicitations et merci à ce sportif de haut niveau d'avoir représenté les couleurs de la France, de la région et des Saintes.



Soirée Cabaret

Des bénévoles issus de différentes associations et sous la houlette d'André FOUR se sont rassemblés au Relais Culturel pour une soirée cabaret organisée pour financer un voyage des enfants des écoles. Danse, théâtre, sketches, chant, chacun a apporté sa contribution avec beaucoup d'humour. Merci à tous pour cette généreuse initiative.



Des personnages bien connus



Avec grâce et élégance



Belle allure



Un taxi pour Tobrouk



Tous réunis pour le final

Vie au village

Voitures américaines

L'espace d'une journée, le « Mediterranean American Club » a installé ses belles mécaniques sur la place des Gitans, voitures et motos impressionnantes de beauté et de puissance. Le président Olivier COULON a été honoré par Monsieur le Maire Roland CHASSAIN et Manu FOREST président du Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises. Des animations présentées par le groupe « Country Danse Forever » ont ponctué l'après-midi pour le plus grand plaisir des Saintois et des nombreux visiteurs. À renouveler.





L'Amérique aux Saintes



Ces véhicules étaient déjà aux couleurs de la fête

Vie au village

Fête des Jeunes

Le 20 avril 2013, le complexe sportif « Marius-Aillet » a accueilli la Fête des Jeunes. Tous les jeux ont vite été pris d'assaut par les 110 enfants inscrits, sous l'œil bienveillant de Monsieur le Maire, du Président du Comité d'organisation des Fêtes Saintoises, des bénévoles et des responsables de la Maison des Jeunes. Un repas a rassemblé tous les petits Saintois qui ont pu ainsi échanger sur leur expérience. Un grand merci aux organisateurs et à tous les enfants.



Ils sont bien curieux...



À saute-mouton





L'Everest Saintois



Soleil levant



Après l'effort, le réconfort

Vie au village

Vide-grenier

Le vide-grenier organisé par la Municipalité sur la place des Gitans a attiré de nombreux exposants et beaucoup de visiteurs. Espérons que chacun y ait trouvé son compte pour vider greniers et placards.



Spectacle au centre aéré

Pour les vacances de Pâques, les enfants du centre aéré ont préparé un bien joli spectacle, avec la complicité des animateurs, qu'ils ont pu présenter à leurs parents et amis dans la joie et la bonne humeur.





Les acteurs en herbe



6^e raid des sables

Les participants du 6^e Raid des Sables, organisé par la Société Nationale de Sauvetage en Mer, ont eu le courage de braver une météo exécrable et peu engageante. 150 équipes de deux ont pris le départ donné par le parrain de l'épreuve **Gérard LOUVIN**. Course à pied, VTT et kayak sur le Petit Rhône, dans un environnement privilégié, ont permis de départager les concurrents. C'est l'équipe composée de Messieurs BERTHEZENE et TESCARI qui s'est imposée en 2h53. Félicitations et bravo à tous les participants.

Rappelons que la S.N.S.M. organise cette épreuve sportive tous les ans pour récolter des fonds pour participer au financement de la nouvelle vedette de sauvetage. Les nombreux bénévoles, les sponsors, la SEMIS et la Municipalité apportent une aide précieuse à cette manifestation qui s'inscrit chaque année dans le calendrier. Merci au Président Bruno ROUX et à tous les bénévoles !



Impatients de prendre le départ



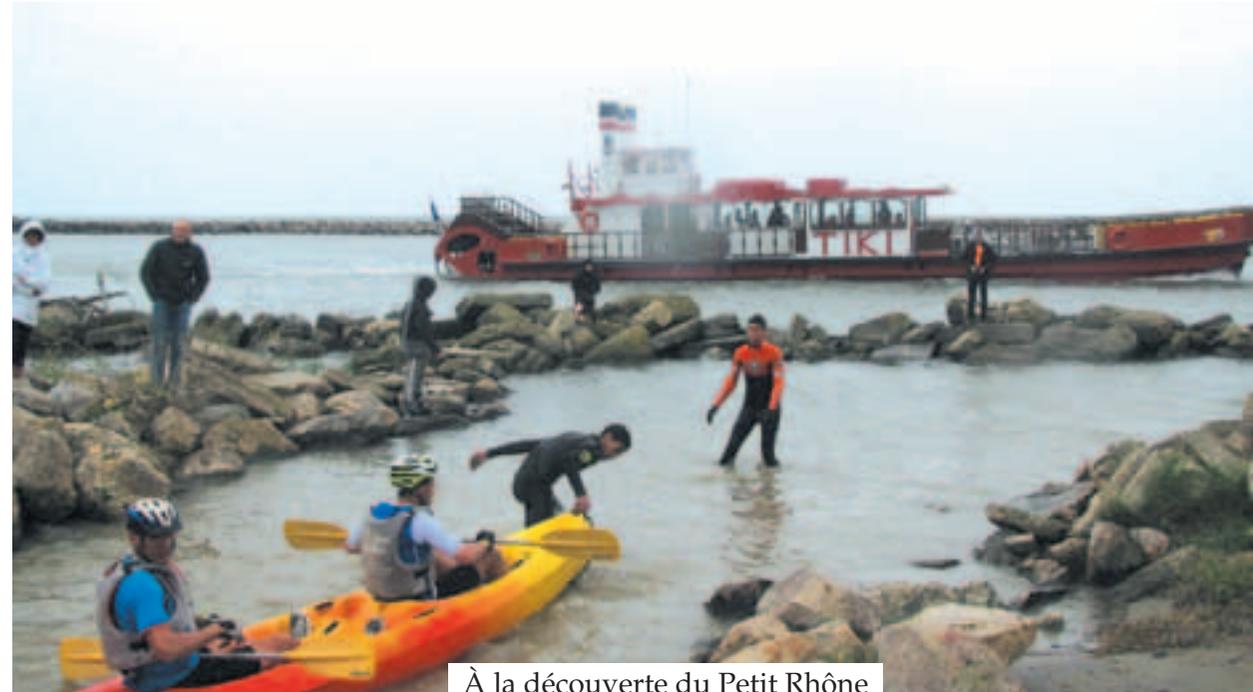
Prêts, partez !



Gérard LOUVIN en bonne compagnie



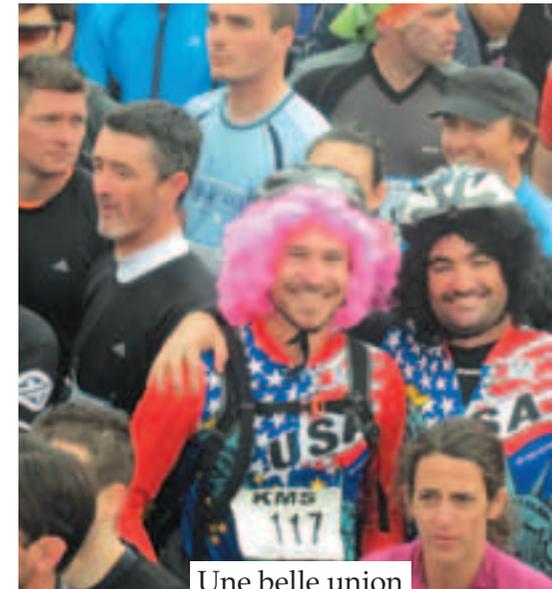
6^e raid des sables



À la découverte du Petit Rhône



Ravitaillement



Une belle union



Un duo de classe



Toujours présents



Un président heureux

Vie au village

Jean-Claude GAUDIN en visite

Le Sénateur-Maire de Marseille a rendu visite aux élus du Conseil Municipal. De nombreux sujets plus ou moins préoccupants ont été abordés et un échange s'est engagé en toute simplicité et avec beaucoup de franchise avec les élus. Une initiative qui sera reconduite, le Sénateur ayant invité les élus saintois à Marseille pour visiter le MUCEM et la Villa Méditerranée.



Cérémonie commémorative du 8 mai

Les cérémonies du 8 mai 1945 ont débuté au cimetière, devant le tombeau du Général Maurice-Challe, continué au rond-point Marie-Madeleine Fourcade, du nom de cette grande résistante, à la stèle de Gilbert Le Roy, soldat déporté à Dachau durant la seconde guerre mondiale, pour se terminer au Monument aux Morts où Monsieur le Maire Roland CHASSAIN et l'Union Nationale des Anciens Combattants ont déposé des gerbes en hommage aux disparus. Les petites Mireilles et les Arlésiennes des groupes folkloriques du village ont assisté à la cérémonie. Un défilé de véhicules militaires du Military Dragon Group 13 a sillonné les rues du village. La cérémonie a été suivie d'une abrivado.



Merci au président et aux membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants



Vie au village

Journée Henry-Aubanel

La traditionnelle journée en hommage à Henry AUBANEL, gendre du Marquis de Baroncelli, a commencé au bouvau par un petit-déjeuner camarguais puis une ferrade menée de mains de maîtres par Pierre et Béranger AUBANEL et les anciens gardians amateurs de la manade. L'abrivado a conduit les biòu aux arènes où s'est déroulée une course complète de la manade, l'après-midi.



Inauguration du cinéma numérique

Dans le cadre du programme de l'équipe municipale 2008-2014 était inscrit le projet du cinéma, tout comme celui du complexe sportif Marius-Aillet. En effet, nous n'oublions ni le sport ni la culture qui sont indispensables dans notre société.

Le nouveau cinéma numérique du Relais Culturel a donc été inauguré le 11 mai, plusieurs années après la fermeture du cinéma « Le Camargue » qui avait ouvert en 1967. Les Saintois se souviennent encore de ce qui fut le tout premier cinéma du village, avec sa petite salle et ses sièges en bois. Aujourd'hui, c'est bien entendu une toute autre structure que nous ouvrons, qui sera gérée par la SEMIS. Ce cinéma de 384 places, sera au summum de la technologie actuelle, avec la meilleure sonorisation Dolby du moment en 2 D avec une prochaine évolution en 3 D.

L'aboutissement de ce projet a demandé du temps et du travail à toute l'équipe municipale, au personnel des services administratifs de la Mairie et de la S.E.M.I.S.

Mais les Saintes le méritent et aujourd'hui, nous avons un outil digne d'une grande ville.

Une commission extra-municipale composée d'hommes et de femmes, a été créée. Ces élus et administrés seront chargés de veiller à la bonne marche de la structure et de donner des avis sur le fonctionnement du cinéma. Vous serez informés de la programmation mensuelle des films qui viennent de sortir, aux mêmes dates que dans les grandes salles.

Le cinéma sera ouvert toute l'année. Certaines séances seront décalées dans le planning par rapport aux besoins du Relais Culturel, Fèsto Vierginenco, Fèria du Cheval, etc.. Petit bonus avec 4 séances en plein air, dans les arènes, deux en juillet et deux en août. De plus, une séance par trimestre sera destinée aux scolaires du village, en partenariat avec l'Education Nationale, dans le cadre d'un projet pédagogique avec les enseignants.

Le prix d'entrée est de 6 € pour les adultes et 5 € pour les moins de 18 ans. À titre d'information, je vous signale que les tarifs appliqués dans les cinémas des villes voisines varient entre 9 et 11 €.

Ce cinéma, destiné aux Saintois mais aussi aux touristes qui ont choisi les Saintes-Maries pour leurs vacances, sera un plus pour notre station.



Culture gitane

Tous les ans, Thérèse CHEVALIER, Présidente de l'Association Saintoise des Gitans et Amis, propose une exposition au Relais Culturel, le temps du pèlerinage. Cette année, il s'agissait d'un hommage à Matéo MAXIMOFF, premier écrivain tsigane de langue française. L'exposition, faite de photos, tableaux, maquettes, dessins a connu un vif succès, avec une grande affluence quotidienne. Le vernissage a eu lieu le samedi 18 mai en musique, en présence de Monsieur le Maire, des membres et des amis de l'association.



Quelques jours après, MANITAS DE PLATA, le célèbre guitariste flamenco gitan, a reçu le prix Romanès fondé en 1983 par l'écrivain Matéo MAXIMOFF. Sous l'égide de l'association Initiatives Tsiganes, cette distinction, remise par Bernard HYACINTHE de la Nacioun Gardiano en présence de Nouka MAXIMOFF, récompense une œuvre artistique ayant contribué à une meilleure connaissance de la culture tsigane. MANITAS a donc été récompensé pour l'ensemble de son œuvre artistique, de sa carrière internationale qui l'a fait jouer dans les lieux les plus prestigieux du monde et reconnaître par les plus grands artistes. Son style unique et incomparable a permis à la musique gitane de se faire une place et d'être unanimement reconnue dans le monde musical et artistique.

MANITAS, fils de la Camargue, fils du vent, est fidèle des Saintes depuis toujours, présent à tous nos pèlerinages. On se souvient de lui il y a plus de 40 ans quand il jouait sur la terrasse des Vagues ou chez Boisset et où il était difficile de s'approcher, tout cela dans une ambiance conviviale où le son des guitares résonnait à chaque coin de rue. MANITAS de PLATA a été fait Citoyen d'Honneur des Saintes-Maries-de-la-Mer par la Municipalité.



Un beau cadeau

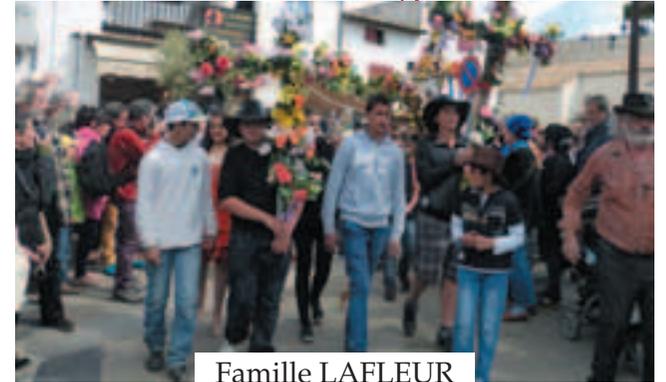
Pèlerinage de mai

Chaque année, pour le pèlerinage, notre municipalité met tout en œuvre pour mieux recevoir les gens du voyage et sécuriser le village. Tous les matins, des réunions de sécurité sont organisées au Centre de secours avec l'ensemble des services de l'Etat, les élus et l'aumônerie, pour faire le point sur l'arrivée quotidienne des pèlerins. Cette année, la fréquentation constatée est en baisse de près de 30% par rapport aux précédents pèlerinages bien que les processions du 24 mai et du 25 mai aient connu une très grande affluence. Le 26 mai, la « Journée Baroncellienne » a suscité un recueillement solennel et émouvant, lors de la célébration, par le père Marc Prunier, d'une messe au tombeau du Marquis en hommage au 70^e anniversaire de la disparition de Folco de Baroncelli-Javon. Sa famille, ses amis, la Nacioun Gardiano, les Santen, l'Association Saintoise des Gitans et Amis étaient tous présents pour cette belle cérémonie. Sur le plan de la sécurité, les incivilités et les méfaits sont en régression notable par rapport aux précédentes années, malgré les rumeurs infondées que font circuler certains dans le village, notamment sur de multiples agressions au camping de la Brise. Ceux qui colportent ces propos erronés et mensongers donnent une image négative de notre station et nuisent aux Saintes. Le marché forain de la place des Gitans s'est déroulé sans incident et aucun commerçant ne s'est installé en dehors des emplacements réservés. De nombreux forains et administrés nous ont d'ailleurs fait part de leur satisfaction sur ce point. D'ores et déjà, une réflexion est en cours sur le pèlerinage 2014 pour toujours mieux accueillir gens du voyage et visiteurs. Nous adressons tous nos remerciements à tous les services de l'Etat, gendarmerie, centre de secours et aux services communaux, administratifs, régies, police municipale et tout particulièrement aux agents des services techniques pour la qualité du travail réalisé, la propreté du village ayant été remarquablement assurée au quotidien.



Ouverture du pèlerinage

Pèlerinage de mai



Famille LAFLEUR



Anne-Marie BERTRAND, conseillère générale des Bouches-du-Rhône et le sénateur Pierre HÉRISSON



Bénédition à la mer



Le groupe URS KARPATZ

Pèlerinage de mai



La confrérie veille sur nos Saintes



La Nation Gardiane toujours fidèle aux Saintes



Laura Cavallini et Angélique Marignan,
demoiselles d'honneur de la Reine d'Arles



Entre générations

Journée Baroncellienne

Le 15 décembre 1943, le Marquis de Baroncell-Javon nous quittait à Avignon. 70 ans après, c'est toujours avec une intense émotion que l'on se recueille sur son tombeau pour honorer sa mémoire. Une présence qui témoigne de l'immense reconnaissance que nous lui vouons, pour tout ce qu'il a apporté à la Camargue, profondément ancrée dans la tradition bouvine et le respect du patrimoine culturel et naturel. A l'occasion des 70 ans de sa disparition, une messe a été organisée autour du tombeau en présence de la famille AUBANEL, de la Reine d'Arles, des élus, des gardians, de la Nacioun Gardiano, de la Confrérie des Gardians, des Arlésiennes des groupes Marquis de Baroncelli et Mantenènço, des tambourinaires et d'une nombreuse assemblée.

Nous remercions la Nacioun Gardiano et le Père Prunier pour cette initiative.

L'œuvre du Marquis doit rester incontournable pour les jeunes générations et il est de notre devoir de transmettre cet héritage culturel à nos enfants pour assurer à la Camargue son authenticité et sa grandeur.

Merci au Marquis pour son immense travail, son dévouement, sa passion et la richesse culturelle qu'il a transmis à tous ceux qui ont la « Fe di Tradicioun » et la « Fe di Biòu ».

Après l'hommage de Guy CHAPTAL, Capitaine de la Nacioun Gardiano, de Pierre AUBANEL petit-fils du Marquis, d'ESMERALDA au nom du peuple gitan et de Roland CHASSAIN, le Maire, des gerbes ont été déposées au pied du tombeau par les élus, les Arlésiennes.

Après l'abrivado partie du Clos du Rhône, les hommages se sont succédé avant le dépôt de gerbes et la Coupo Santo. C'est ensuite au Simbèu que le verre de l'amitié a été offert par la Municipalité tandis que les convives pouvaient partager un repas tiré du sac.

L'après-midi, les traditionnels jeux de gardians et danses folkloriques ont attiré un bon nombre de spectateurs dans nos arènes.

Présentation des gardians de la Ferrade au Mas de l'Amarée



Vie au village



Un hommage au Marquis dans le plus grand respect de la tradition





Astrid Giraud, Reine d'Arles,
avec Pierre Aubanel, petit-fils
du Marquis

Incivisme

Malgré la baisse de l'incivisme, il subsiste encore des difficultés liées aux «branchements électriques sauvages» qui peuvent mettre en danger les personnes et perturbent le bon fonctionnement des réseaux. Sujet abordé chaque année avec ERDF, qui n'a pas, à ce jour, apporté de solution.



Travaux d'aménagement hydraulique



Chemin Bas des Launes



Chemin Bas de Dromar



Confortement des berges de la roubine de la barrachine au droit de l'Éolienne

Rénovation du rond-point Pastré



Nouvelles bennes

Deux nouveaux véhicules de collecte des ordures ménagères vont entrer en fonction aux Services Techniques. Un plus pour le ramassage des containers de la commune.

Coût de ces achats : 154 911 €.



Vidéo-protection

La commune des Saintes Maries de la Mer vient de mettre en œuvre un dispositif de vidéoprotection dans le respect des conditions légales définies par le code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.223-1 à L.223-9 et L.251-1 à L.255-1.

Avec le cadre défini par la loi informatique et liberté N°78-17 du 06 janvier 1978 et le décret N°96-926 du 06 octobre 1996, les droits et libertés individuelles des administrés auront été garanties dans le dossier approuvé par la Préfecture des Bouches-du-Rhône qui a autorisé les installations de caméras proposées par la collectivité. Au terme de l'étude d'impact du système, la délimitation des zones placées sous vidéo-protection a fait l'objet d'une autorisation préalable du préfet. La procédure garantit l'information du public, la limitation de conservation des données informatiques, la désignation d'un référent mairie et la protection de la vie privée par l'apposition de masques sur les espaces privatifs.





Un village sécurisé



Travaux

Grand Radeau

La Municipalité entretient régulièrement ses bâtiments. Cette fois, c'est le mas du Grand Radeau, propriété communale, qui a fait peau neuve. Ravalement des façades, réfection de la cour, des clôtures, sanitaires, moustiquaires, menuiseries, peintures, de la salle de bain...

Le cabanon, rendez-vous de chasse, a lui aussi été entièrement remis en état pour accueillir les chasseurs de « La Santenco » dans les meilleures conditions. Coût total de ces travaux : 37789€.



Avant



Après



Coup de jeune pour le mas



Cabane du Parc

C'est un Saintois, Laurent Petit, qui a réalisé le toit en sagnes de la cabane du sentier de Rousty au parc de Camargue.



Nouveau parking

Le parking situé entre la résidence service seniors et Thalacap, avenue Jacques-Yves Cousteau, peut recevoir aujourd'hui 101 véhicules pouvant stationner gratuitement, facilitant ainsi l'accès au village et aux plages pour nos visiteurs.



Des piétons protégés



Réception des travaux

Promenade du bord de mer

La dernière tranche du bord de mer, qui a débuté en avril, avance. Aujourd'hui, les travaux se concrétisent avec la piste piétonne, cyclable et cavalière bientôt fonctionnelle. 400 places de stationnement ont été créées pour les véhicules légers ainsi qu'une aire payante de camping-cars d'une centaine de places. L'accès à la plage sera facilité par des passerelles en bois et deux blocs sanitaires sont en cours de création. Ce chantier, qui devrait se terminer prochainement, est traité avec des matériaux nobles, sans produits bitumineux, pour respecter l'environnement, et avec du mobilier urbain en bois pour s'intégrer dans le site.



Lancement des travaux

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DE BORD DE MER TRANCHE 8
DU 29/04/2013 AU 30/06/2013

CHEMIN DU CLOS DU RHÔNE / ROUTE DEPARTEMENTALE 38

FINANCIEMENT :

80% VILLE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER	20% CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU RHÔNE
----------------------------------------	------------------------------------------

LOT 1	EFFAGE-MARON	607 194 07 € TTC
LOT 2	COLAS-VEOLIA	180 200 20 € TTC
LOT 3	BOUISSEMI-SPIE	214 900 80 € TTC
LOT 4	TERTU	348 630 14 € TTC
LOT 5	GERMAN ENVIRONNEMENT	48 354 00 € TTC
LOT 6	BRL EN	40 431 91 € TTC
TOTAL		1 838 891 97 € TTC

MAITRE D'OUVRAGE : VILLE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

MAITRE D'OUVRAGE : EB

COPIE : Y. LACOMBE

ENTREPRISES :

EFFAGE, COLAS, SPIE, TERTU, MAS-RI-UI, VEOLIA, BRL, GERMAN ENVIRONNEMENT, EB, Y. LACOMBE, ERAN CONCEPT.



Travaux

Arènes

Nos arènes ont subi un lifting avec un ravalement complet des façades, le remplacement des portes et portails et une nouvelle signalétique. Montant de l'ensemble des travaux : 160 000 €.

Avant

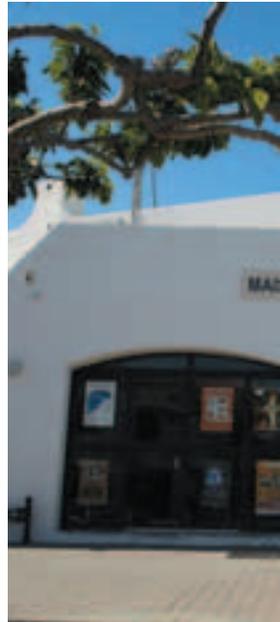


Peau neuve pour la stèle de Vovo



Pendant

Après



Pose de l'étoile aux Arènes



Elle arrive



Ajustement au millimètre près



Panneaux électroniques

Un nouvel outil de communication vient d'être mis en place pour mieux informer nos visiteurs et les Saintois concernant les manifestations et animations quotidiennes. Ce matériel haute technologie à très haute luminosité et aux normes économiques est aujourd'hui fonctionnel. Un panneau simple face est installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville et un panneau double face devant les arènes. Ces panneaux électroniques vous permettront aussi de découvrir la programmation du cinéma. Coût : 49 000€.



Marché aux fleurs

Le marché aux fleurs, arbustes et plants a eu la chance de bénéficier d'une journée ensoleillée en ce printemps pluvieux. Sur la place des Gitans, les exposants ont proposé un large choix de produits et de conseils aux nombreux visiteurs. De quoi embellir jardins et balcons du village.



Un grand choix



Entretien des espaces verts

L'équipe des espaces verts des Services Techniques très active.



Fleurissement du village



Printemps pluvieux, fleurissement heureux.

Campagne « Fleurir la Commune » Résultat du concours municipal 2013

Le fleurissement du village des Saintes Maries de la Mer participe à l'embellissement, à l'image de marque et au développement touristique de notre station, et contribue à l'amélioration du cadre de vie de la population saintoise et de nos visiteurs.

Le 06 Juin 2013, le jury, composé d'élus et d'administrés saintois chargés de désigner les lauréats au concours 2013 « fleurir la Commune », est allé rendre visite aux nombreuses personnes et commerces inscrits. Cette année encore, un grand merci à tous les participants pour la richesse et la beauté des jardins et des paysages.

Une sélection a été établie, le palmarès est le suivant :

1^{re} catégorie : Maison avec jardin visible ou non de la rue

1^{er} prix : Madame Josèphe REY

2^e prix : Madame Alice FRUSTIE

3^e prix : Madame Paulette Renée ROUX

3^e catégorie : Balcon, terrasse, fenêtre ou mur

1^{er} prix : Monsieur FOUR André

2^e prix : MELIS Françoise

5^e catégorie : Commerce, hôtel, restaurant

1^{er} prix : HOTEL MEDITERRANEE

2^e prix ex-æquo : L'ETRIER et MAS DE L'EVEILLAT

Ont également participé à ce concours : Madame ROUX Jacqueline, Madame Maryse FELLIEU, Monsieur Jacky AUBERT.



Le jury



Des créations toujours plus belles

Environnement

Un grand merci aux nombreux participants, et aux personnes qui ont bien voulu faire partie bénévolement du jury communal 2013.



Coupe des roseaux

Cette année, en accord avec la société de chasse «La Santenco», la commune a conclu un contrat sur trois ans pour la coupe des roseaux dans le marais communal, y compris les « Petites Launes ». Trois lots ont été définis sur l'ensemble des paluns. La coupe de la sagne permet de valoriser et de régénérer le marais.



Le mikado de KAWAMATA

Vous trouverez dans les «Infos du Maire» du Conseil municipal du 15 avril 2013, en page 59, la gabegie de l'argent public.



Coups de mer

Suite aux tempêtes d'octobre 2012 et de mars 2013, le SYMADREM a réalisé les travaux de remise en état de la plage Est et reprofilé la digue à la mer entre le poste de secours et les martelières. Voir les « Infos du Maire » du Conseil municipal du 15 avril 2013, en page 58.



Des épis malmenés



La Plage Est a retrouvé son vrai visage



Les Saintes protégées

Les contrôles sanitaires des eaux de baignade de nos plages pendant l'été 2012

Ces contrôles sont effectués une semaine sur deux pour la période de mai à septembre, soit un total de 10 prélèvements pour chaque plage durant la saison estivale.

Ils sont mis en place par l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur au niveau des trois plages : les Arènes, Crin Blanc et la Brise de mer.

Ils portent à la fois sur :

- Des mesures de terrain qui permettent de vérifier s'il y a ou non en suspension dans l'eau de mer des micropolluants organiques dont les substances tensio-actives, des huiles minérales et des phénols ; les changements anormaux de coloration et la transparence de l'eau sont également recherchés.
- Les résultats d'analyses de laboratoire qui sont les sentinelles de la contamination du milieu. Il s'agit de réaliser des prélèvements qui permettront, pour 100 ml et à partir de plusieurs prélèvements, de vérifier la concentration en *Escherichia coli*, d'une part, et en entérocoques, d'autre part.

Les bilans de la qualité des eaux de baignade sont affichés à chaque poste de surveillance de plage, en Mairie, à l'Office du Tourisme et au poste de Police Municipale.

Les résultats ont toujours été au-dessous des limites de références acceptables, ce qui permet d'affirmer l'excellente qualité des eaux de baignade dans notre commune pendant l'été 2012, soit un classement officiel noté «A», qualité excellente.

Le coût de ces analyses est d'environ 2.350€ pour l'année, imputés sur le budget communal.



Le Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Découlant de la loi du 2 février 1995 et renforcés par la loi Bachelot du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels, les Plans de Prévention des Risques d'Inondations, PPRI, ont pour objectif la protection des biens et des personnes sur les territoires impactés par les inondations.

Qu'est ce qu'un risque ?

Le risque est le croisement entre un aléa (le phénomène naturel d'inondation) et la présence d'enjeux vulnérables (personnes, biens, activités ou patrimoines sensibles à une crue). Sur la commune des Saintes Maries de la Mer, les aléas sont les inondations par crue du Petit Rhône ou par submersion marine.

Qu'est ce qu'un PPRI ?

Les PPRI représentent l'outil privilégié de la politique de prévention des risques naturels majeurs menée par l'État. C'est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés et des mesures à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. Servitude d'Utilité Publique, il est annexé au document d'urbanisme.

Les objectifs du PPRI

Il s'agit d'un outil essentiel pour maîtriser l'urbanisation en zones inondables, permettant ainsi de limiter l'exposition aux risques des personnes et des biens et de maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant l'équilibre des milieux naturels. Il permet d'évaluer les zones pouvant subir des inondations, et propose des moyens techniques, juridiques, et humains pour y remédier.

Ce que contient un PPRI :

Le PPRI est constitué d'un rapport de présentation qui décrit les caractéristiques de l'étude et sa philosophie, de documents cartographiques, cartes d'aléa, d'enjeux et de zonage réglementaire, et d'un règlement qui écrit les interdictions, les autorisations sous conditions ainsi que les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à mettre en œuvre.

Que prescrit-il ?

Le PPRI peut, par exemple, interdire l'extension d'une construction ou au moins la soumettre à des prescriptions comme le maintien de la libre circulation des eaux. Il peut aussi imposer des travaux de réduction de la vulnérabilité sur le bâti existant :

pose de batardeau, création d'espaces refuges, protection de certains équipements. Ces travaux peuvent être en partie financés par le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Le PPRI instaure également une obligation d'information pour les propriétaires et bailleurs à leurs acquéreurs et locataires en matière de risques, mais aussi sur les dommages ayant fait l'objet de déclarations « catastrophes naturelles ».

Les communes doivent pour leur part procéder par exemple à la pose de repères de crues visibles de la voie publique et organiser des réunions communales d'information du public.

Comment est-il élaboré et qui l'approuve ?

Suite à une prescription du PPRI par le Préfet, les services de l'État, en association avec les collectivités et les différents acteurs locaux concernés, élaborent les études techniques permettant de caractériser les aléas et les enjeux afin de définir le risque et construire le projet de PPRI.

Une phase de concertation avec le public permet ensuite de faire évoluer le projet avant la mise à l'enquête publique qui constitue la consultation officielle. Après intégration des avis du commissaire enquêteur, c'est à Monsieur le Préfet que revient la décision définitive d'approuver le document qui devient de fait opposable et doit être annexé au Plan Local d'Urbanisme.

Le PPRI de la commune des Saintes Maries de la Mer a été prescrit par arrêté préfectoral le 30 janvier 2012. Les études techniques de détermination des aléas et des enjeux étant en cours de réalisation, les phases d'association avec la commune et de concertation avec le public se dérouleront sur la période 2013-2014 avec un objectif de mise à l'enquête publique fin 2014, et d'approbation en 2015.

Pour tout renseignement :

- La Commune des Saintes Maries de la Mer
- le site prim.net un site dédié à la prévention des risques majeurs
- www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
- www.paca.developpement-durable.gouv.fr/la-prevention-du-risque-inondation





Conseil d'Administration de la S.E.M.I.S.
du 5 juin 2013

Alors que la fréquentation des campings a diminué de 2 % en France, l'exercice 2012 de la SEM a été marqué par une nouvelle progression des résultats et ce conformément aux objectifs fixés l'année dernière qui prévoyaient un accroissement de 3 %.

En 2012, la SEM a consolidé pour la 5^{ème} année consécutive son résultat et a enregistré une progression de l'ensemble de ses activités. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 6 millions 311 mille euros contre 6 millions 18 mille euros en 2011, soit une augmentation de 4.9 %, représentant 293 mille euros. L'activité Hôtellerie de Plein Air voit son chiffre d'affaire progresser de 5.74 %, représentation 250 mille euros.

La SEM a intensifié son développement avec l'acquisition de mobile homes, nouvelle génération, qui séduisent un nombre croissant de clients. Ces nouveaux investissements ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de 178 mille euros.

Un management participatif de l'ensemble des collaborateurs et une responsabilité de ses cadres ont permis de dégager des synergies de coûts, notamment sur la rationalisation des charges de personnel, soit plus de 3.8 % par rapport à 2011.

Grâce à ces excellents résultats, l'ensemble des agents a été intéressé avec le versement d'une prime à la

performance pour un montant de 309 mille euros soit une moyenne d'un mois et demi de salaire supplémentaire par salarié.

L'entreprise est montée encore d'un « cran » et confirme une nouvelle fois sa position de leader en anticipant les évolutions de ses métiers et les attentes de ses clients. La SEM innove chaque année en imaginant de nouveaux espaces de vie et de loisirs adaptés à tous les types de clientèle.

Malgré un contexte de crise économique sans précédent, la SEM s'est donnée les moyens d'être compétitive comme en atteste la croissance de l'activité pour l'exercice 2012 et ce grâce à ses campings. En effet, du fait de la baisse du pouvoir d'achat, les vacanciers gèrent mieux leurs dépenses, ce qui profite à l'hôtellerie de plein air dont les tarifs sont plus attractifs.

Cette politique se révèle payante pour les campings de la Brise et du Clos du Rhône qui ont accueilli une nouvelle clientèle de Catégories Sociales Professionnelles Cadres, dotée d'un pouvoir d'achat plus important tout en fidélisant également les adeptes du camping traditionnel qui viennent toujours en tentes ou en caravanes.



Stratégie globale de la S.E.M.I.S. 2014 - 2016

Après avoir connu un essor exceptionnel ces cinq dernières années avec des chiffres record, plus de 30.7 % sur le chiffre d'affaires global et plus de 40 % sur le secteur de l'hôtellerie de plein air, il est essentiel pour la SEM de se donner de la perspective, d'établir une vision claire de son développement en adoptant une stratégie adaptée à sa situation dans un environnement en pleine mutation.

Aujourd'hui, la SEM a une excellente situation financière mais elle est placée dans une position d'attente dans la mesure où elle ne pourra diversifier ses activités à forte valeur ajoutée. De plus, les conditions instables du marché touristique vont influencer les perspectives de croissance pour 2014 / 2016.

Après une phase de croissance de 2008 à 2012, la Société va rentrer dans une phase de maturité en conservant ses ressources acquises depuis cinq ans.

Nous allons devoir maîtriser les charges au fil des années dans la mesure où notre part d'investissement devrait continuer à augmenter pour des raisons de renouvellement et de mise aux normes des équipements. Il est prévu un plan d'investissement sur 3 ans permettant de maintenir un niveau de qualité de l'ensemble des structures, tout en tenant compte de l'évolution de la masse salariale.

La performance de la SEM sera liée à plusieurs facteurs : la capacité de gestion avec le renforcement des contrôles, les compétences et la professionnalisation des équipes, le leadership du directeur dans ses capacités de visionnaire, d'anticipation, de gestionnaire, de prises d'initiatives ainsi que sa motivation à relever des défis.

La SEM devra faire preuve d'imagination et de courage car elle n'est pas à l'abri, comme toute entreprise, d'une dégradation de la conjoncture économique. En acceptant le changement, elle évitera le risque d'entrer dans une phase de déclin et permettra de maintenir le chiffre d'affaires, une priorité pour la station des Saintes Maries de la Mer.

Camping de la Brise ★★★



Nouveaux jeux aquatiques



Jeux éducatifs



Visite des campings par le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de la SEMIS.

Nouvelles clôtures au Camping de la Brise côté mer



Camping du Clos du Rhône ★★★★★



Accueil rénové



Salle d'accès au wi-fi





Le camping s'est doté d'un espace bien-être, SPA, réservé uniquement à sa clientèle



Calme et détente



Vie au village

Naissance d'une étoile de la Bouvine

L'idée

Lors d'une réunion de préparation pour honorer Garlan, Ratis et Bastien Four, s'est engagée une discussion sur « comment marquer cette année exceptionnelle de bouvine ». Chacun a fait des propositions et c'est Jacques MENA, afeciouna saintois et défenseur de nos traditions, qui a eu l'idée de proposer une étoile à fixer au sol devant la grande porte de nos arènes. Cette suggestion a fait l'unanimité. C'est une première pour la Camargue et les Saintes. Jacques MENA est, de ce fait, le parrain de cette Étoile de la Bouvine, réalisée par l'entreprise MILETTO de Bouillargues. Elle est en granit noir d'Afrique du Sud, évoquant la robe de nos noirs taureaux.

L'inauguration

C'est dans un Relais Culturel trop petit qu'ont été fêtés les manades des BAUMELLES, RAYNAUD et Bastien FOUR. Un film d'Henri VIGNE a retracé le parcours de ces trois champions. De nombreux maires et adjoints de Provence et du Languedoc étaient présents. Après la coupe du ruban, devant les arènes, une abrivado de la manade des BAUMELLES a été offerte aux invités.

Pour la première fois de l'histoire de toute la Bouvine, du moins celle du Trophée Taurin La Provence / Midi-Libre, c'est-à-dire 62 ans, les deux meilleurs taureaux, à savoir le Biou d'Or et le vainqueur de la finale, ainsi que le meilleur raseteur, vainqueur du Championnat de France de course camarguaise et du Trophée des As, sont issus du même village : le nôtre, les Saintes Maries de la Mer, Capitale de la Camargue mais aussi Capitale



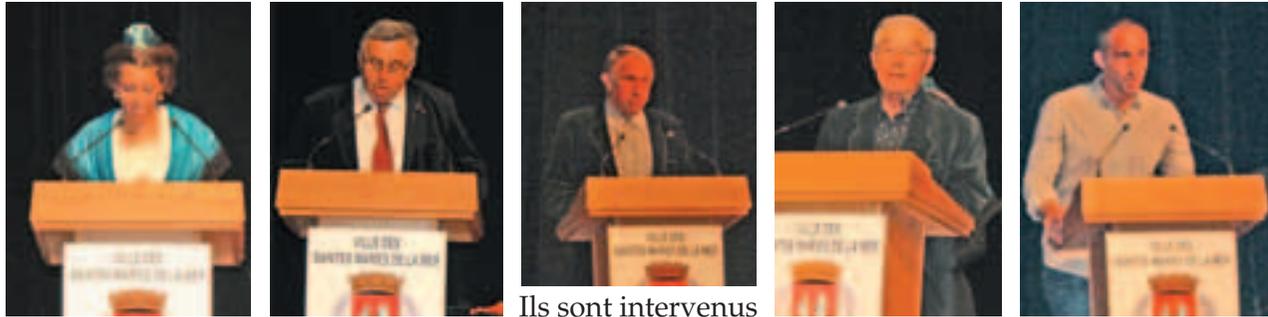
de la Bouvine 2012 et berceau de champions. Notre commune, au cœur de la Camargue, est certainement celle qui organise le plus de spectacles taurins. Que serait la Camargue sans les taureaux et tous ces espaces dédiés à leur élevage... Nous préférons ne pas l'imaginer.

La manade des BAUMELLES a fêté ses vingt ans en 2012. C'est en effet en 1992 que cet élevage a été créé sur nos terres. Avec des origines aussi illustres que celles de Saumade, Mailhan ou Colomb de Daunant, pas étonnant que rapidement, de bons éléments se soient révélés dans les arènes de Provence et du Languedoc.

Des plus illustres, nous citerons Michou et Rodin, Biou de l'Avenir en 2007 et de tous les grands moments de bouvine de ces dernières années, sans oublier Marico, belle Cocardière d'Or en 2007. Derrière, d'autres noms se font entendre: Maï, Pougau, Regain, Bayador, Bohémien... Mais la consécration, c'est Garlan qui l'apportera à ses heureux pelots, en étant sacré Biou d'Or à deux reprises, en 2011 et 2012, faisant briller la devise blanc-gris-rouge de mille feux, à la grande satisfaction de Joël, Sylvie et Guillaume le successeur.



La salle Baroncelli et le hall du relais culturel ont fait le plein



Ils sont intervenus

La manade RAYNAUD est plus que centenaire, elle a fêté ses 100 ans en 2004. Avec des périodes plus fastes que d'autres, la devise bleue et rouge fait quand même l'actualité de la Bouvine depuis quelques années, notamment ces quatre dernières avec Ratis, qui a vu le jour, sur les terres du Grand Radeau, entre mer et pinède. Sacré Biou de l'Avenir en 2011, la star de la manade Raynaud a su maintenir son excellent niveau tout au long de cette saison dernière. Ce qui lui a permis de

remporter de nombreux prix et de remporter le premier prix de la finale du Trophée des As Nîmes devant un public conquis. A la fois cocardier et barricadier, Ratis fait le spectacle avec un sérieux hors du commun.

D'autres ont les capacités et le courage d'aller affronter les taureaux dans la piste. Et sans eux, il n'y aurait ni cocardier ni course camarguaise. Je veux parler bien sûr des raseteurs. Souvent décriés et critiqués, on ne s'imagine jamais assez le cran

qu'il faut pour aller s'exposer aux redoutables cornes d'un taureau. Quel que soit son niveau dans le classement.

Bastien FOUR n'a jamais connu les profondeurs de ce classement. Régulièrement en tête, il a su faire preuve, l'an dernier, de régularité et de sérieux pour se maintenir en haut de l'affiche et remporter la victoire finale.

Calme, discret et efficace, Bastien a su dévoiler son talent au fil des courses. Cette année déjà, il est aux avant-postes. La saison ne fait que commencer mais gageons que le raseteur Saintois saura renouveler le magnifique exploit de 2012.

Ces trois noms, Garlan, Ratis et Bastien FOUR, sont désormais associés à jamais, « gravés dans le marbre » sur une étoile. Un ciel sans étoiles, c'est comme une Camargue sans taureaux. Cette étoile filante a quitté les astres pour illuminer notre village. C'est la première. Souhaitons qu'il y en ait encore d'autres, beaucoup d'autres, une pluie d'étoiles sur nos traditions taurines.



Une réplique de l'étoile de la Bouvine a été offerte aux manades Raynaud, Baumelles et à Bastien Four.





Superbe farandole



«Camargue Traiteur» a préparé la réception dans les arènes



Joël Linsolas et Jacques Mena ont arrosé l'étoile

Championnat de France de barbecue

Ces deux jours de concours se sont déroulés à Méjanes. Plus de 100 participants, répartis en 30 équipes talentueuses et créatives, se sont affrontés lors de ce championnat de France. Nos Saintois sont arrivés 3^e dans la catégorie « cochon ». Félicitations à nos conseillers municipaux Martine Gonet et Frédéric Gibert pour leur classement.





Journée des employés municipaux

Un concours de pétanque à la mêlée a été organisé par l'amicale des employés. Cette journée a eu un vif succès, beaucoup de participants sont venus jouer dans la bonne humeur et la convivialité. Bravo à tous.

Le recensement est une obligation à 16 ans SERVICE NATIONAL

Les jeunes hommes et jeunes filles, de nationalité française, nés en 1997, doivent se faire recenser au cours du mois de leur 16^e anniversaire, en se présentant ou par leur représentant légal, à la mairie munis de la carte nationale d'identité et du livret de famille.

Les jeunes n'ayant pas effectué cette démarche dans les délais doivent se présenter en mairie au plus tôt pour une régularisation.

Transport scolaire

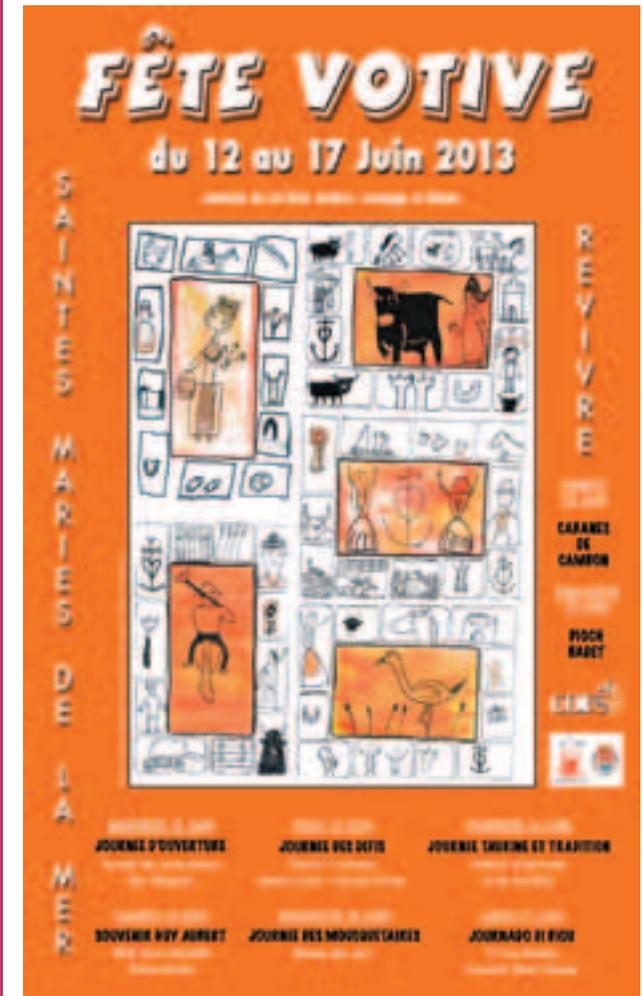
Les parents des élèves domiciliés sur la Commune des Saintes Maries de la Mer qui fréquenteront, au cours de l'année 2013/2014, les établissements scolaires d'Arles collèges, lycées, ainsi que les autres établissements hors secteur d'Arles, et les écoles Primaire/Maternelle des Saintes Maries de la Mer doivent se présenter à la mairie, au service du transport scolaire à partir du 12 juin 2013, pour retirer ou déposer une demande d'inscription « transport scolaire » afin de pouvoir établir la carte de car.

En absence de transports collectifs, une indemnité kilométrique peut être attribuée aux enfants fréquentant un établissement scolaire hors réseau départemental, dossier disponible en mairie.

ATTENTION : Tous les dossiers sont à déposer complets, et impérativement, au plus tard le 31 juillet 2013.

Fête votive

La fête du village se déroulait pendant l'élaboration de la revue municipale. Nous l'évoquerons en détail et en images dans le prochain numéro. Découverte pour les uns et souvenirs pour les autres. Nous ferons revivre les moments forts des festivités aux couleurs orange et blanc.



BLOC-NOTES

MAIRIE

Heures d'ouverture au public	
9h à 12h15 & 14h à 17h30	Tél. : 04 90 97 80 05
samedi 9h à 12h	Fax : 04 90 97 70 03
•Bibliothèque	04 90 97 76 60
•Complexe sportif	04 90 91 78 56
•Déchetterie	06 17 67 30 00
•Foyer Repas	04 90 97 99 29
•Maison des Jeunes	04 90 97 85 82
•Micro-crèche Papòti	04 90 93 09 61
•Police Municipale	04 90 97 89 50
•Services Techniques – Voirie	04 90 97 83 82

GROUPE SCOLAIRE

•Cantine	04 90 97 95 43
•Garderie	04 90 97 78 09
•Ecole Maternelle	04 90 97 89 48
•Ecole Primaire	04 90 97 89 47

S.E.M.I.S.

•Camping de la Brise***	04 90 97 84 67
•Camping du Clos du Rhône ****	04 90 97 85 99
•Capitainerie de Port Gardian	04 90 97 85 87
•Office du Tourisme	04 90 97 82 55
•Relais Culturel	04 90 97 87 60
•Services Administratifs	04 90 97 88 77

SERVICES DIVERS

•Bac du Sauvage	04 90 97 80 33
•Centre de Secours	18 ou 04 90 97 89 91
•Club des Seniors	04 90 97 90 40
•E.R.D.F. Dépannage	08 10 33 35 84
•Gendarmerie	17 ou 04 90 97 80 04
•La Poste	04 90 97 96 00
•Presbytère	04 90 97 80 25
•SNCF Informations	08 36 35 35 35
•Tennis	04 90 97 91 73
•Véolia Eau	04 90 97 83 19

BANQUES

•Crédit Agricole	0 892 892 222
•Caisse d'Épargne	0 820 821 474
•Lyonnaise de Banque	0 820 301 049
•Marseillaise de Crédit	04 90 97 86 09

TAXIS

•S.A.R.L. La Brise	04 90 97 81 27 / 06 24 40 32 97
--------------------	---------------------------------

SANTÉ

MÉDECINS	
•Dr Alengrin - Dr Vo	
Rue des Flamants	04 90 97 80 17
INFIRMIÈRES	
•Mme Befly Danielle - Mme Braillon Valérie - Mme Cayssials Danièle - Mme Favier Françoise - Mme Girard Catherine - Mme Ibanez Jennifer	
Place Portalet	04 90 97 96 06
VÉTÉRINAIRE	
•Dr Weingarten Salomé Cabanes de Cambon	04 90 97 78 69
OSTÉOPATHES	
•Céline Rochet - Sur rendez-vous le mercredi	06 70 29 33 29
•Nicolas Alengrin, ostéopathe D.O.	
24, route de Cacharel	04 90 43 35 13
KINÉSITHÉRAPEUTES	
•Mme Sylvia Lopez	
Rue Jean Jaurès	04 90 54 38 22
•Mr Jacques Souchet	
Rue des Avocettes	04 90 97 81 85
SAGE-FEMME	
•Anne Chassefaire	
les après-midi des mardis et vendredis	
sur rendez-vous et visites à domicile	06 03 64 63 82
PHARMACIE	
•Cambon-Corus-Neuville	
Rue Victor Hugo	04 90 97 83 02
PÉDICURE - PODOLOGUE	
•Sur rendez-vous 1 vendredi sur 2	06 16 11 75 06
OPTICIEN	
•Optique Camargue	
1, place des Impériaux	04 90 47 75 18

PERMANENCES AU DISPENSAIRE

(à côté de la Poste)	04 90 97 82 95
ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM	
ET DE LA CPCAM 1er Vendredi de chaque mois	
Sur rendez-vous	04 90 18 46 08
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE	
ASSISTANTE SOCIALE	
Permanences annulées sur les Saintes.	
Arles : sur rendez-vous	04 90 96 08 20
ASSISTANTE SOCIALE DE LA MARINE	
sur rendez-vous	04 67 74 73 69

ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.G.A.S.	
1 ^{er} et 3 ^e mardis du mois de 9 h 30 à 11 h 30	04 13 31 58 70
MÉDECINE DU TRAVAIL Tous les jeudis matin	
et le lundi toute la journée d'avril à octobre	04 90 96 70 36
ASSISTANTE SOCIALE DE LA C.A.F.	
1 ^{er} et 3 ^e m mardis du mois de 9 h 30 à 11 h 30	
Sur rendez-vous	04 88 57 32 21

PERMANENCES GRATUITES

Salle, 3, Rue Sadi Carnot	
NOTAIRE : le mardi de 15 h à 17 h	
sur rendez-vous	04 90 52 18 00
CONCILIATRICE DE JUSTICE :	
sur rendez-vous, Arles, à la maison du Droit	04 90 52 20 61

PERMANENCES DES ÉLUS

Roland CHASSAIN	
Maire, Conseiller Général sur rendez-vous	
Roger DE MURCIA	
Adjoint au Maire sur rendez-vous	
Christelle AILLET	
Adjointe au Maire sur rendez-vous	
Jean-Marie BOISSET	
Adjoint au Maire sur rendez-vous	
Jean-Pierre ALENGRIN	
Adjoint au Maire sur rendez-vous	
Raymond FELINE	
Adjoint au Maire sur rendez-vous	
AUTRES ÉLUS sur rendez-vous	

CONSEIL GÉNÉRAL

Secrétariat : Mme Corinne GASQUEZ	04 13 31 12 24
Site : www.avenirdu13.fr	
Hôtel du Département, 52, Avenue de Saint Just	
13256 MARSEILLE - cedex 20	
Site du Conseil Général : www.cg13.fr	

CULTE CATHOLIQUE

Messes samedi à 18 h & dimanche à 10 h

MARCHÉS

Les lundis & vendredis de 8 h à 12 h Place des Gitans